

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2488

22 décembre 2009

SOMMAIRE

Adinvest II (Luxembourg) S.C.S., SICAR	119398	Mega Environnement S.A.	119401
.....		Minus S.à r.l.	119403
AP Pelham Luxembourg S.à r.l.	119422	Minus S.à r.l.	119402
AP Pelham Luxembourg S.à r.l.	119422	Moda G.A.S. S.à r.l.	119401
Art Deluxe Holding S.à r.l.	119421	Newvalux S.A.	119403
A Schwall's S.à r.l.	119423	Newvalux S.A.	119402
Burberry Luxembourg (No.2) Sàrl	119405	NextEnergy Capital S.à r.l.	119412
CBG Alternative Advisory Société Anonyme Holding	119424	Ostara Holdings S.à r.l.	119418
Compagnie de Construction Collinaire S.A.	119400	Partenariat Campus Mersch S.à r.l.	119416
Datagest	119418	Partners Group Management II S.à r.l.	119398
Durillon S.A.	119424	Partners Group Management I S.à r.l.	119401
ECM Poland A.G.	119404	Phlox S.A.	119403
El Gran Azul S.A.	119402	Phlox S.A.	119416
Entente des Sociétés de la Commune de Redange, a.s.b.l.	119409	Retail Development S.A.	119403
Field Point I-A RE 7 S. à r.l.	119422	SDRW Luxembourg S.à r.l.	119405
IBC International Holdings S.A. Fulcrum	119422	Seawell S.A.	119399
IM Asset Management SA	119404	Senga S.A.	119412
Imbrex Holding S.A.	119401	SF (Lux) Sicav 1	119409
Immobilière des Mugnets S.à r.l.	119401	S.I. Kronos S.A.	119399
Immofin Two S.A.	119422	Sixty International S.A.	119421
Intelsat S.A.	119378	SSCP Coatings	119421
Iris Fund SICAV-FIS	119399	Star SDL Investment Co S.à r.l.	119400
Iris Services Sàrl	119423	Tanklog SCR S.à r.l. Société Maritime	119403
Italgamma S.A.	119421	Titanium I Sicav	119399
Jabiro S.à r.l.	119402	Tompkins Square Park S.à r.l.	119423
Jabiro S.à r.l.	119402	TrendConcept S.A.	119405
Lazzara T. Constructions S.à r.l.	119400	UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.	119406
Mario Badinotti & Cie Financiera S.E.C.A.	119400	UBS (Luxembourg) S.A.	119398
.....		UBS (Lux) Equity Sicav	119409
		Wolpertinger Investments S.A.	119378
		Wyeth Ayerst Sàrl	119406

Wolpertinger Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 136.598.

—
Extrait de Résolution prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 octobre 2009

L'Assemblée a accepté la démission de M. Lennart STENKE de son poste d'administrateur et d'administrateur délégué.
L'Assemblée a nommé en remplacement M. Nico KRUCHTEN, né le 28/08/1957 à Luxembourg et résidant professionnellement au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, au poste d'administrateur délégué.

Son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée qui se réunira en 2013.

L'Assemblée a nommé en remplacement Me Thomas FELGEN, né le 14/12/1971 à Luxembourg et résidant professionnellement au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, au poste d'administrateur.

Son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée qui se réunira en 2013.

Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009151859/19.

(090183614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

Intelsat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 149.970.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fifteenth day of the month of December.

Before Maître Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher (Luxembourg).

There appeared:

Phillip Spector, Satellite Industry Executive, with professional address at 3400 International Drive, NW, Washington, DC 20008, acting in his capacity as an authorised officer of Intelsat, Ltd., a limited liability company incorporated under the laws of Bermuda, having its registered office at Appleby Corporate Services (Bermuda) Ltd., Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton, Bermuda and registered with the Registrar of Companies under number 27484, represented by Maître Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated 15 December 2009 (which after being signed ne varietur shall remain attached to the present deed to be submitted together with it to the registration formalities).

The appearing person requested the undersigned notary to record the following:

(1) Intelsat, Ltd. (the "Company") has been incorporated on 10 December 1999 as a limited company, pursuant to the Companies Act 1981 of Bermuda.

(2) On 15 December 2009, the sole shareholder adopted a resolution in writing (the "Resolution"), a certified copy of which signed ne varietur for the appearing person and by the undersigned notary shall remain annexed to this present deed and will be submitted together with it to the formality of registration.

(3) In this Resolution adopted by the sole shareholder of the Company on 15 December 2009 in accordance with the requirements of the Companies Act 1981 of Bermuda and the bye-laws of the Company, it has been resolved to transfer the registered and principal office and central administration of the Company to Luxembourg and to discontinue the Company as an exempted company in Bermuda and continue the Company as a société anonyme under the laws of Luxembourg (without dissolution and with the continuation of the legal personality), thus changing the nationality of the Company into that of a Luxembourg company, such transfers to become effective on 15 December 2009.

(4) The resolutions taken in the Resolution of the Company are worded as follows:

(I) WHEREAS, the Company intends to consummate the transactions necessary to effect a migration to the Grand Duchy of Luxembourg ("Luxembourg") through the transfer of the registered and principal office and central administration of the Company and consequential change in nationality to Luxembourg without dissolution or loss of its legal personality and without creating a new legal entity (the "Luxembourg Migration") as further described below;

(II) WHEREAS, the Company intends to discontinue as an exempted company in Bermuda (the "Discontinuance") and continue as a société anonyme under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg;

(III) WHEREAS, in order to effect the Luxembourg Migration and continue as a société anonyme, certain resolutions must be adopted by shareholder resolution;

(IV) WHEREAS, in order to have the Company properly prepared to orderly function and continue as a société anonyme under Luxembourg law upon the effectiveness of the Luxembourg Migration, certain resolutions need to be passed in accordance with Luxembourg corporate law provisions;

(V) WHEREAS, the shareholder has received and refers to a report dated December 15, 2009, from Audit and Compliance s.à r.l., Réviseur d'entreprises, Member of Moore Stephens International Limited, as the independent auditor (réviseur d'entreprises) for the purposes of providing the report by an independent Luxembourg auditor (réviseur d'entreprises) under article 31-1 and 26-1 of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended, in respect of the net asset value of the Company (the "Auditor's Report"); and

(VI) WHEREAS, the Board has determined that the change of domicile and nationality of the Company from Bermuda to Luxembourg is in the best interests of and for the commercial benefit of the Company and therefore recommends that the shareholders approved the Luxembourg Migration and the transactions contemplated thereby;

(VII) Now, therefore, it is hereby RESOLVED:

VII.1. THAT, upon recommendation of the Board and effective immediately following and subject to the successful migration of Intelsat Jackson Holdings, Ltd. from Bermuda to Luxembourg, the Company discontinue as an exempted company in Bermuda and continue as a société anonyme under the laws of Luxembourg, as of the date determined by the Board or its duly authorised delegates, which date is the date these resolutions are effective, being 15 December 2009 (the "Effective Date"), by transferring its registered and principal office and central administration to Luxembourg and changing its nationality to Luxembourg;

VII.2. THAT the Auditor's Report, the conclusion of which reads as set forth below, be and is hereby acknowledged;

"Based on the verification procedures applied as described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the net asset value of the Company, as calculated on the basis of the Proforma balance sheet, is not at least equal to the total amount of the own funds of the Company (including the share capital and the accumulated deficit) amounting to USD1,156,928,769.80."

VII.3. THAT, upon recommendation of the Board and effective immediately upon the Luxembourg Migration becoming effective under the laws of Luxembourg on the Effective Date, the Company change its name from "Intelsat, Ltd." to "Intelsat S.A.";

VII.4. THAT, upon recommendation of the Board and effective immediately upon the Luxembourg Migration becoming effective under the laws of Luxembourg on the Effective Date, the object clause of the Company is to read as follows:

"The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may further conduct or be involved in any way in, directly or indirectly, any satellite telecommunications related business, including without limitation the owning and/or operation of satellites, teleports, any ground assets, and any related or connected activity.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue by private or public of bonds, convertible bonds and debentures or any other securities or instruments it deems fit.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further provide international public telecommunication services On A Commercial Basis, in a manner consistent with the following public service obligations, which shall be deemed to have been met if the Company: (i) maintains Global Connectivity and Coverage and serves its lifeline connectivity customers by providing the capability for any country or territory to connect with any other country or territory through the provision of capacity from at least one satellite in each of the three ocean regions: the Atlantic Ocean region (304.5° to 359° E), the Indian Ocean region (60° to 66° E), and the Pacific Ocean region (174° to 180° E) such that these satellites together provide global coverage to all ITU regions; (ii) honours its obligations under the LCO Contracts (if any) and (iii) provides non-discriminatory access to the Intelsat system. Subject only to Article 7 of the Public Services Agreement relating to force majeure events, the provision of international telecommunications services On A Commercial Basis, in a manner consistent with the public service obligations, will not be deemed to be met if any country or territory which seeks or permits the services provided by Intelsat system is denied full and complete access to all services provided by the Intelsat system on any ground other than On A Commercial Basis.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose."

VII.5. THAT, effective immediately upon the Luxembourg Migration becoming effective under the laws of Luxembourg on the Effective Date, the Company's registered office be fixed in Luxembourg at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VII.6. THAT, upon recommendation of the Board and immediately upon the Luxembourg Migration becoming effective under the laws of Luxembourg on the Effective Date, the Articles of Association, in the form inserted under item (6) below (the "Articles") be adopted as the Articles of Association of the Company, to the exclusion of and in place of the existing Memorandum of Association and Bye-laws of the Company;

VII.7. THAT, on the Effective Date the Company shall have an issued share capital of US\$5,000,000 represented by 5,000,000 fully paid common shares each with a nominal value of US\$0.01 and with such rights and obligations as set forth in the Articles;

VII.8. THAT, on the Effective Date the Company shall have an authorized un-issued share capital of US\$95,000,000 represented by 95,000,000 common shares, each with a nominal value of US\$1.00;

VII.9. THAT, upon recommendation of the Board and effective immediately upon the Luxembourg Migration becoming effective under the laws of Luxembourg on the Effective Date, any preferential or pre-emptive subscription rights provided for by Luxembourg law for the issue of shares within the authorized share capital are waived and it is agreed to suppress and waive any preferential or pre-emptive subscription rights provided for by Luxembourg law and authorize the Board to proceed to issue shares or any securities or instruments giving rights to shares (by subscription, conversion, exchange or otherwise) within the authorized unissued share capital against contributions in cash, in kind, by way of incorporation of available premium or reserves into shares or otherwise pursuant to the terms and conditions determined by the Board or its delegate(s) while waiving, suppressing or limiting any preferential or pre-emptive subscription rights as provided for under Luxembourg law in the case of issues of shares within the authorized share capital, for a period starting on the Effective Date and ending on the fifth anniversary of the day of publication of the notarial deed recording the Luxembourg Migration before a Luxembourg notary in the official gazette of Luxembourg, the Mémorial; and FURTHER RESOLVED in relation thereto, that the report by the Board pursuant to article 32-3(5) of Luxembourg Company law on the circumstances and prices of issues of shares against cash without preferential subscription rights as presented to the shareholders be and is hereby acknowledged and approved;

VII.10. That, upon recommendation of the Board and effective immediately upon the Luxembourg Migration becoming effective under the laws of Luxembourg on the Effective Date, the Company, or any wholly-owned subsidiary, be and is hereby authorised from time to time to purchase, acquire, receive and/or hold shares in the Company up to 90% of the issued share capital from time to time, and in the case of acquisitions for value, at a purchase price being (A) no less than 10% of the nominal value and (B) no more than US\$1,000,000, provided such purchase is in conformity with Article 49-2 of the Luxembourg Company law and with applicable laws and regulations, such authorisation being granted for a period starting on the Effective Date and ending on the fifth anniversary thereof;

VII.11. THAT for statutory purposes the current financial year shall end on the date prior to the Effective Date and the next financial year of the Company shall begin on the Effective Date and end on 31 December 2010, and thereafter the accounting year of the Company be from 1st January of each year to 31st December of the same year;

VII.12. THAT, upon recommendation of the Board and effective immediately upon the Luxembourg Migration becoming effective under the laws of Luxembourg on the Effective Date, the annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on the last Friday of the month of June at 17.30 (local time) of each year and if such day is a legal holiday in Luxembourg, on the next following normal business day;

VII.13. THAT, upon recommendation of the Board and effective as of the Effective Date, the Board shall be composed of six (6) members and the following persons be and each of them hereby is appointed as a director of the Company for a term ending at the general meeting approving the annual accounts of the Company of the year ending 31 December 2010, which will take place in 2011:

Name	Profession	Professional Address	Date of Birth	Place of Birth
Raymond Svider	Private Equity Executive	667 Madison Avenue, New York, NY 10021	27 August 1962	Paris, France
Egon Durban	Private Equity Executive	Broadbent House, 65 Grosvenor Street, London W1K 3JH	23 August 1973	Lubeck, Germany
David McGlade	Satellite Industry Executive	3400 International Drive, NW, Washington, DC 20008	22 December 1960	New Mexico, US
Justin Bateman	Private Equity Executive	667 Madison Avenue, New York, NY 10021	23 December 1973	Tunbridge Wells, UK
John Joyce	Private Equity	9 West 57 th Street, 32 nd Floor, New York, NY 10019	17 November 1953	New Jersey, US

James Rubin	Executive Private Equity Executive	667 Madison Avenue, New York, NY 10021	01 November 1967	New York, US
-------------	---	---	------------------	-----------------

VII.14. THAT effective immediately upon the Luxembourg Migration becoming effective under the laws of Luxembourg on the Effective Date, the mandate of KPMG LLP as the current auditors of the Company is terminated and KPMG, société à responsabilité limitée, with registered office at L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg B 103.065, is appointed as auditor of the Company for the period starting on the date of the recording of the present resolution by notarial deed in Luxembourg and ending at the general meeting of shareholders approving the statutory financial statements of the Company for the year ending 31st December 2010, which will take place in 2011;

(5) Consequentially, the Company continues as a société anonyme under the name of "Intelsat S.A." with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg and is governed by the laws of Luxembourg and the Articles as set forth below with an issued share capital of five million USDollars (\$5,000,000) represented by five million (5,000,000) shares with a nominal value of one USDollar (\$1) each, an authorised unissued share capital of ninety five million USDollars (\$95,000,000) represented by ninety five million shares with a nominal value of one USDollar (\$1) each, and with the Board of Directors and auditors are set forth in the resolutions above, each of which upon the recording of the present deed come into full force and effect.

Proof of the issued share capital has been given to the undersigned notary by the forementioned auditor's report established by "Audit and Compliance s.à r.l.", Luxembourg.

(6) Consequentially to the resolution adopted under VII.5, the Articles of the Company shall be read as follows:

Part I. Form, Denomination, Duration, Registered office

Art. 1. Form, Name. There exists among the shareholders and all those who may become owners of the Shares hereafter a Company in the form of a société anonyme, under the name of Intelsat S.A. (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 3. Registered office.

3.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Directors.

3.3 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

3.4 In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Part II. Purpose, Object

Art. 4. Purpose, Object.

4.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.2 The Company may further conduct or be involved in any way in, directly or indirectly, any satellite telecommunications related business, including without limitation the owning and/or operation of satellites, teleports, any ground assets, and any related or connected activity.

4.3 The Company may borrow in any form and proceed to the issue by private or public of bonds, convertible bonds and debentures or any other securities or instruments it deems fit.

4.4 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any

controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.5 The Company may further provide international public telecommunication services On A Commercial Basis, in a manner consistent with the following public service obligations, which shall be deemed to have been met if the Company: (i) maintains Global Connectivity and Coverage and serves its lifeline connectivity customers by providing the capability for any country or territory to connect with any other country or territory through the provision of capacity from at least one satellite in each of the three ocean regions: the Atlantic Ocean region (304.5° to 359° E), the Indian Ocean region (60° to 66° E), and the Pacific Ocean region (174° to 180° E) such that these satellites together provide global coverage to all ITU regions; (ii) honours its obligations under the LCO Contracts (if any) and (iii) provides non-discriminatory access to the Intelsat system. Subject only to Article 7 of the Public Services Agreement relating to force majeure events, the provision of international telecommunications services On A Commercial Basis, in a manner consistent with the public service obligations, will not be deemed to be met if any country or territory which seeks or permits the services provided by Intelsat system is denied full and complete access to all services provided by the Intelsat system on any ground other than On A Commercial Basis.

4.6 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Part III. Share capital - Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company has an issued share capital of five million USDollars (USD5,000,000) represented by a total of five million (5,000,000) fully paid Shares, each with a nominal value of one USDollar (USD1) with such rights and obligations as set forth in the present Articles.

5.2 The authorised un-issued share capital of the Company is set at ninety-five million USDollars (USD95,000,000) to be represented by ninety-five million (95,000,000) Shares, each with a nominal value of one USDollar (USD 1).

5.2.1 The authorized un-issued share capital (and any authorization granted to the Board of Directors in relation thereto) shall be valid from 15 December 2009 until the fifth anniversary of the date of publication of the deed of 15 December 2009 relating to the Company in the Mémorial.

5.2.2 The Board of Directors, or any delegate(s) duly appointed by the Board of Directors, may from time to time issue Shares within the limits of the authorised un-issued share capital against contributions in cash, contributions in kind or by way of incorporation of available reserves at such times and on such terms and conditions, including the issue price, as the Board of Directors or its delegate(s) may in its or their discretion resolve without reserving any preferential subscription rights provided for by law to existing Shareholders. The General Meeting has authorised the Board of Directors to waive, suppress or limit any preferential subscription rights of Shareholders provided for by law to the extent the Board deems such waiver, suppression or limitation advisable for any issue or issues of Shares within the authorised un-issued share capital. Upon an issue of Shares within the authorised Share capital the Board shall have the present Articles amended accordingly.

5.3 The issued and/or authorized unissued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles of Incorporation.

5.4 The Company may issue fractional Shares. The Board of Directors shall however be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of scrip in lieu of any fraction of a Share.

5.5 The Company or its subsidiaries may proceed to the purchase or repurchase of its own Shares and may hold Shares in treasury, each time within the limits laid down by law.

5.6 Any Share premium shall be freely distributable in accordance with the provision of these Articles.

Art. 6. Securities in registered form only.

6.1 Shares

6.1.1 Shares of the Company are in registered form only.

6.1.2 A register of Shares will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register.

6.1.3 The Shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person (in the case of fractions of Shares or otherwise), the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

6.1.4 The Company may consider the person in whose name the registered Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such registered Shares. The Company shall be completely free from any responsibility in dealing with such registered Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of registered Shares. In the event that a holder of

registered shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register(s) of Shareholders and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register(s) of Shareholders by means of written notification to the Company.

6.1.5 All communications and notices to be given to a registered Shareholder shall be deemed validly made to the latest address communicated by the Shareholder to the Company.

6.1.6 Upon the written request of a Shareholder, registered nominative Share certificate(s) recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Board of Directors shall prescribe. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Board of Directors. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by two Board Members. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated Share certificates shall be delivered before new certificates are remitted.

6.2 Other Securities

6.2.1 Securities (other than Shares which are covered by article 6.1) of the Company are in registered form only.

6.2.2 Where Securities are recorded in the register of the relevant Securities on behalf of one or more persons in the name of a securities settlement system or the operator of such a system or in the name of a professional securities depository or any other depository or trustee (such systems, professionals or other depositories being referred to hereinafter as "Depositories") or of a sub-depository designated by one or more Depositories, the Company - subject to having received from the Depository with whom those Shares are kept in account a certificate in proper form - will permit those persons to exercise the rights attaching to those Securities. The Board of Directors may determine the formal requirements with which such certificates must comply. Notwithstanding the foregoing, the Company will any payments only to the Depository or sub-depository recorded in the register or in accordance with its instructions, and such payment will effect full discharge of the Company's obligations.

6.2.3 The provisions of article 6.1 shall apply mutatis mutandis.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 A transfer of registered Shares made in accordance with the provisions of the present Articles shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the relevant register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may accept and enter in the relevant register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Part IV. Management of the Company

Art. 8. Management of the Company - Board of Directors - Sole Director.

8.1 The Company shall be managed by a Board of Directors which is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal, management and administration falling within the purposes of the Company. In the event the Company has only one Shareholder or two Shareholders, the Company may at the option of the sole Shareholder or as the case may be the two Shareholders, be managed by one or two Directors as provided for by law and all provisions in the present Articles referring to the Board of Directors shall be deemed to refer to the sole Director or the two Directors (mutatis mutandis) who shall have all such powers as provided for by law and as set forth in the present Articles with respect to the Board of Directors.

8.2 All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of the Company to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Directors.

8.3 Except as otherwise provided herein or by law, the Board of Directors of the Company is authorised to take such action (by resolution or otherwise) and to adopt such provisions as shall be necessary, appropriate, convenient or deemed fit to implement the purpose of the Company.

Art. 9. Composition of the Board of Directors.

9.1 The Company shall be managed by a Board of Directors composed of no less than three (3) Directors (unless otherwise provided for herein) who may but do not need to be Shareholders of the Company.

9.2 The Directors are appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding 6 years or until their successors are elected; provided however that any one or more of the Directors may be removed with or without cause (ad nutum) by the General Meeting of Shareholders by a simple majority vote of votes cast at a General Meeting of Shareholders. The Directors shall be eligible for re-election.

9.3 In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement, resignation, dismissal, removal or otherwise, the remaining Directors may fill such vacancy and appoint a successor to act until the next General Meeting of Shareholders.

Art. 10. Chairman.

10.1 The Board of Directors shall, to the extent required by law and otherwise may, appoint the chairman of the Board of Directors amongst its members. The chairman shall preside over all meetings of the Board of Directors and of Shareholders including class meetings. In the absence of the chairman a chairman ad hoc elected by the Board, the General Meeting of shareholders (or class meeting, as the case may be), shall chair the relevant meeting.

10.2 In case of a tie the chairman (or any other Board member) shall not have a casting vote.

Art. 11. Board Proceedings.

11.1 The Board of Directors shall meet upon call by (or on behalf of) any Director.

11.2 Notice of any meeting of the Board of Directors must be given by letter, cable, telegram, telephone, facsimile transmission, telex or e-mail advice to each Director (2) days before the meeting, except in the case of an emergency, in which event a twenty four (24) hours notice shall be sufficient. No convening notice shall be required for meetings held pursuant to a schedule previously approved by the Board and communicated to all Board members. A meeting of the Board may also be validly held without convening notice to the extent the Directors present or represented do not object and those Directors not present or represented have waived the convening notice in writing, by fax or email.

11.3 Meetings of the Board of Directors may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other).

11.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing by letter or by cable, telegram, facsimile transmission or e-mail another Director as his proxy.

11.5 The duly convened meeting of the Board of Directors shall be duly constituted and validly deliberate if at a majority of all Directors in office (and able to vote) is present or represent. Resolutions put to the vote shall be passed only if approved by a simple majority of affirmative votes of the Directors present or represented (and able to vote).

11.6 Meetings of the Board of Directors may be validly held at any time and in all circumstances by means of telephonic conference call, videoconference or any other means, which allow the identification of the relevant Director. A Director attending in such manner shall be deemed present at the meeting for as long as he is connected.

11.7 The Board of Directors may also in all circumstances with unanimous consent pass resolutions by circular means and written resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letters, cables, facsimile transmission, or e-mail.

11.8 The minutes of any meeting of the Board of Directors (or copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise) shall be signed by the chairman of the Board, the chairman of the relevant meeting or by any two (2) Directors or as resolved at the relevant Board meeting or a subsequent Board meeting.

Art. 12. Delegation of power, committees, secretary.

12.1 The Board may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business, to individual Directors or other officers or agents of the Company (with power to sub-delegate). In addition the Board of Directors may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business to an executive committee as it deems fit. The Board of Directors shall determine the conditions of appointment and dismissal as well as the remuneration and powers of any person or persons so appointed.

12.2 The Board of Directors may (but shall not be obliged to) establish one or more committees (including an audit committee and a compensation committee) and for which it shall, if one or more of such committees are set up, appoint the members (who may be but do not need to be Board members), determine the purpose, powers and authorities as well as the procedures and such other rules as may be applicable thereto.

12.3 The Board of Directors may appoint a secretary of the Company who may but does not need to be a member of the Board of Directors and determine his responsibilities, powers and authorities.

Art. 13. Binding Signature. The Company will be bound by the signature of any one (1) Director or by the sole or joint signatures of any persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors. For the avoidance of doubt, for acts regarding the daily management of the Company the Company will be bound by the sole signature of the administrateur délégué ("Chief Executive Officer" or "CEO") or any person or persons to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Directors.

Art. 14. Board Indemnification.

14.1 The Directors are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

14.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 14.3, every person who is, or has been, a Director or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Director or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply

to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

14.3 No indemnification shall be provided to any Director or officer:

14.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

14.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

14.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Directors.

14.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Director or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Director or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

14.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 15. Conflicts of Interest.

15.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any Director or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm only, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

15.2 In the case of a personal conflict of interest of a Director, such Director shall indicate such conflict of interest to the Board and shall not deliberate or vote on the relevant matter. Any conflict of interest arising at Board level shall be reported to the next General Meeting of Shareholders before any resolution as and to the extent required by law.

Part V. General Meetings of Shareholders

Art. 16. Meetings of Shareholders - Annual General Meeting.

16.1 Any regularly constituted General Meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.2 The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the last Friday of June of each year at 17.30 (local time) (or such other date as may be permitted by law). If such day is a legal holiday, the annual General Meeting shall be held on the next following normal business day.

16.3 Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

16.4 Notice of all meetings of Shareholders shall be given to each Shareholder as provided by law either by registered mail at least eight (8) days before the Meeting or by such publications as set forth in applicable law. If all of the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders, the General Meeting may be held without prior notice or publication.

16.5 A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or by cable or telegram or telex.

16.6 Except as otherwise provided for herein or as required by law, resolutions at a duly constituted Meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of the votes cast.

16.7 The Board of Directors, acting reasonably, may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any General Meeting of Shareholders.

16.8 General meetings of Shareholders shall be presided over by the chairman of the Board of Directors, or, in his absence, by any other person designated by the General Meeting.

16.9 The Board of Directors may decide to allow the casting of votes in writing. In such case Shareholders may cast their vote by mail, by means of a form which shall contain at least the following mentions:

16.9.1 the date, time and place of the general meeting,

16.9.2 the name, address and other appropriate particulars of the shareholder,

16.9.3 the number of shares held by the shareholder,

16.9.4 the agenda,

16.9.5 the text of the proposed resolutions,

16.9.6 the possibility to express a positive or negative vote or an abstention;

16.9.7 the possibility to give power to vote on any new resolution or amendments to the proposed resolutions tabled at the General Meeting or announced by the Company after remittance of the voting form. Voting forms need to be remitted to the Company or its agent, no later than two (2) business day preceding the date of the relevant general meeting, unless the Company sets a shorter time limit. Duly completed and executed voting forms received as aforesaid shall be taken into account for the calculation of the quorum at such General Meeting. Incomplete voting forms or voting forms received after the relevant time limit set by the Company shall not be taken into account.

16.10 Complying with the requirements of the law, once the Board of Directors has ratified that appropriate robust and tested technology and the related means for the casting of votes are available, the Board of Directors may allow participation of Shareholders in the Meeting by way of video conference or by way of other telecommunication means permitting their due identification. Any Shareholder who participates in such a way to a General Meeting of the Company shall be deemed to be present at such General Meeting for the purpose of determining the quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such General Meeting. In case of interruption of transmissions or any other technical malfunctions having the same effect, the chairman may suspend the General Meeting. If such interruption can not be cured within one (1) hour of the suspension, the General Meeting may validly resume and deliberate on all outstanding items of the agenda notwithstanding such interruption provided that those Shareholders no longer participating shall no longer be counted in the quorum.

16.11 The provisions applying to the General Meeting of Shareholders shall apply mutatis mutandis to class meetings.

16.12 In case the Company has only one Shareholder, such sole Shareholder shall have all powers of the General Meeting. Resolutions of the sole Shareholder are recorded in writing.

16.13 Holders of notes or bonds issued by the Company shall not, unless compulsorily otherwise provided for by law, be entitled to assist or attend General Meetings.

Part VI. Amendment of Articles

Art. 17. Amendments of Articles. The Articles of Incorporation may be amended from time to time by a resolution of the General Meeting of Shareholders to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg and as may otherwise be provided herein.

Part VII. Accounting Year, Audit

Art. 18. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on first of January and shall terminate on thirty-first of December of each year.

Art. 19. Auditor. The operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the General Meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders. The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause. In the case the thresholds set by law as to the appointment of an independent auditor are met, the accounts of the Company shall be supervised by an independent auditor (réviseur d'entreprises).

Part VIII. Distributions, Winding up

Art. 20. Distributions.

20.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to a non distributable reserve as required by law. This allocation shall cease to be required as soon as and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

20.2 The General Meeting of Shareholders shall determine how the annual results of the Company will be disposed of in accordance with the provisions of the present Articles. The General Meeting of Shareholders may resolve to distribute any distributable net profits, reserves and/or premium.

20.3 The distributions declared may be paid in USD or any other currency selected by the Board of Directors and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors (subject to the resolutions of the General Meeting of Shareholders). The Board of Directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate distributions funds into the currency of their payment. Distributions may be made in specie (including by way of Shares).

20.4 A distribution declared but not paid (and not claimed) on a Share after five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share and shall be forfeited by the holder of such Share, and revert to the Company. No interest will be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

20.5 Interim dividends may be declared and paid by the Board of Directors subject to observing the terms and conditions provided by law either by way of a cash dividend or by way of an in kind dividend (including by way of Shares).

Art. 21. Liquidation.

21.1 In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Board of Directors then in office who will be endowed with the powers provided by articles 144 et seq. of the Luxembourg Company Law of the tenth of August, nineteen hundred and fifteen. Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the holders of Shares in the Company in accordance with the provisions of these Articles.

Part IX. Sole Shareholder, Definitions, Applicable law

Art. 22. Sole Shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single Shareholder company pursuant to the provisions of Company Law.

Art. 23. Definitions.

Articles or Articles of Incorporation	Means the present articles of incorporation of the Company as amended from time to time
Board or Board of Directors	Means the Board of Directors (conseil d'administration) of the Company
Company Law	Means the law of 10 th August 1915 on commercial companies as amended (and any replacement law thereof)
Director	Means a member of the Board of Directors or as the case may be, the sole Director of the Company
General Meeting	Means the general meeting of Shareholders
Global Connectivity	Means the interconnection capabilities available to the Company's users through the global coverage the Company provides in order to make communication possible within and between the five ITU regions defined by the Plenipotentiary Conference of the International Telecommunication Union, held in Montreux in 1965
Global Coverage	Means the maximum geographic coverage of the earth towards the northernmost and southernmost parallels visible from satellites deployed in geostationary orbital locations
Intelsat system	Means the Company's Group space segment and satellite communications operations
LCO Contracts	Shall mean lifeline connectivity obligation contracts entered into by certain customers of Intelsat, Ltd at or around the time of its privatisation in 2001
Non-Discriminatory Access On A Commercial Basis	Means fair and equal opportunity to access the Intelsat system
Public Services Agreement	Means in accordance with usual and customary commercial practice in the telecommunications industry
Shareholder	Means the agreement, dated as of July 18, 2001, among ITSO, the Company, Intelsat Services Corporation, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, U.S.A. (now known as Intelsat Global Service Corporation), and Intelsat LLC, a limited liability company under the laws of the State of Delaware, U.S.A., relating to certain public service agreements
Shares	Means a duly registered holder of Shares of the Company
	Means the shares (actions) of the Company

Art. 24. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

(7) That the appearing person who requests the notary to record the above by notarial deed, acts pursuant to the mandate conferred upon her by the above resolution of the special general meeting of the Company held on 15 December 2009.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately fifteen thousand Euro (€ 15,000).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

*Décision de l'actionnaire unique constatant
la migration vers le Luxembourg en date du 15 décembre 2009*

L'an deux mille neuf, le quinzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

A comparu:

Phillip Spector, Satellite Industry Executive, demeurant professionnellement au 3400 International Drive, NW, Washington, DC 20008, agissant en sa qualité d'agent dûment mandaté par Intelsat, Ltd., une société à responsabilité limitée de droit des Bermudes, ayant son siège social à Appleby Corporate Services (Bermudes) Ltd., Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton, Bermudes et immatriculée auprès du Registre des Sociétés sous le numéro 27484, représentée par Maître Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 15 décembre 2009 (laquelle, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte afin d'être soumise avec celui-ci à la formalité de l'enregistrement).

Le comparant a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(1) Intelsat, Ltd. (la "Société") a été constituée le 10 décembre 1999 sous la forme d'une société à responsabilité limitée, conformément au Companies Act 1981 of Bermuda.

(2) Le 15 décembre 2009, l'actionnaire unique a adopté une résolution écrite (la "Résolution"), dont une copie certifiée conforme signée ne varietur à l'attention du comparant par le notaire soussigné restera annexée au présent acte et sera soumise avec celui-ci à la formalité de l'enregistrement.

(3) Par ladite Résolution adoptée par l'actionnaire unique de la Société le 15 décembre 2009 conformément aux exigences du Companies Act 1981 of Bermuda et des statuts de la Société, il a été décidé de transférer le siège social, l'établissement principal et l'administration centrale de la Société au Luxembourg. La Société cessera d'exister en tant que société exonérée aux Bermudes et continuera d'exister en tant que société anonyme de droit luxembourgeois (sans dissolution et avec maintien de la personnalité juridique). Ainsi, la Société changera de nationalité et deviendra luxembourgeoise. Ces transferts entreront en vigueur le 15 décembre 2009.

(4) Les résolutions adoptées et contenues dans la Résolution de la Société ont la teneur suivante:

(I) ATTENDU QUE la Société a l'intention de réaliser les opérations nécessaires à la migration vers le Grand-Duché de Luxembourg ("Luxembourg") par un transfert du siège social, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société à Luxembourg, et un changement corrélatif de la nationalité pour devenir luxembourgeoise, sans dissolution ni perte de sa personnalité juridique et sans créer une nouvelle entité juridique (la "Migration vers le Luxembourg"), tel que décrit ci-dessous;

(II) ATTENDU QUE la Société a l'intention de cesser d'exister en tant que société exonérée aux Bermudes (la "Cessation") et de continuer d'exister sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois (Grand-Duché de Luxembourg);

(III) ATTENDU QU'en vue d'entreprendre la Migration vers le Luxembourg et de continuer d'exister sous la forme d'une société anonyme, certaines résolutions doivent être adoptées par décision de l'actionnaire;

(IV) ATTENDU QU'afin de pouvoir fonctionner de manière appropriée et de continuer d'exister sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois sous réserve de l'entrée en vigueur de la Migration vers le Luxembourg, la Société doit être dûment organisée, certaines résolutions doivent être adoptées conformément aux dispositions du droit des sociétés au Luxembourg;

(V) ATTENDU QUE les actionnaires ont reçu et se réfèrent au rapport établi le 15 décembre 2009 par Audit and Compliance s.à r.l., Réviseur d'Entreprises, Membre de Moore Stephens International Limited, réviseur d'entreprises indépendant, aux fins de faire établir un rapport par un réviseur d'entreprises indépendant au Luxembourg en vertu des articles 31-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ayant trait à la valeur nette d'inventaire de la Société (le "Rapport du Réviseur d'Entreprises"), et;

(VI) ATTENDU QUE le Conseil a considéré que le transfert du domicile de la Société des Bermudes au Luxembourg et le changement de sa nationalité pour devenir luxembourgeoise sont dans le meilleur intérêt commercial de la Société, il recommande par conséquent aux actionnaires d'approuver la Migration vers le Luxembourg et les opérations y afférentes;

(VII) Il a donc aujourd'hui été DÉCIDÉ:

VII.1 QUE sur recommandation du Conseil et avec effet immédiat à l'issue et sous réserve de la migration effective d'Intelsat Jackson Holdings, Ltd. des Bermudes vers le Luxembourg, la Société cessera d'exister en tant que société exonérée aux Bermudes et continuera d'exister en tant que société anonyme de droit luxembourgeois à la date fixée par le Conseil ou ses délégués dûment autorisés, laquelle date constitue la date d'entrée en vigueur des présentes résolutions, à savoir le 15 décembre 2009 (la "Date Effective"), par le transfert du siège social, de l'établissement principal et de l'administration centrale au Luxembourg et le changement de nationalité pour devenir luxembourgeoise;

VII.2 QU'il a, par la présente, été pris connaissance du Rapport du Réviseur d'Entreprises dont la conclusion se lit comme suit:

"Sur base des procédures de vérification mises en œuvre comme décrit ci-dessus, nous n'avons relevé aucun élément qui nous porterait à croire que la valeur nette d'inventaire de la Société, telle que calculée sur base du bilan proforma, n'est pas au moins égale aux fonds propres de la Société (y compris le capital social et le déficit accumulé) s'élevant à USD 1.156.928.769,80."

VII.3 QUE sur recommandation du Conseil et avec effet immédiat au moment où la Migration vers le Luxembourg entrera en vigueur en vertu des lois du Luxembourg à la Date Effective, la Société changera sa dénomination de "Intelsat, Ltd." en "Intelsat S.A";

VII.4 QUE sur recommandation du Conseil et avec effet immédiat au moment où la Migration vers le Luxembourg entrera en vigueur en vertu des lois du Luxembourg à la Date Effective, la clause relative à l'objet de la Société aura la teneur suivante:

"L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toutes autres entités ou entreprises, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière de même que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, obligations, certificats de créance, billets et autres valeurs mobilières ou droits de toutes espèces, y compris des intérêts dans des sociétés de personnes, ainsi que la détention, l'acquisition, la disposition, l'investissement de quelque manière que ce soit dans le développement, la licence ou sous-licence de tous brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine de même que la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut également exercer ou s'engager de toute manière, directement ou indirectement, dans des activités se rapportant aux services de télécommunications par satellites, y compris, sans limitation, la détention et/ou la gestion des satellites, téléportations, avoirs de sol (ground assets), ainsi que toute activité liée ou y relative.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé ou public à l'émission d'obligations, obligations convertibles et certificats de créance et à tout autre instrument ou titre qu'elle juge approprié.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société juge appropriée (y compris horizontalement ou verticalement), prendre toutes mesures de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle considère nécessaire ou utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

La Société peut en outre fournir des services publics internationaux de télécommunications Sur Une Base Commerciale conformément aux obligations du service public suivantes, qui sont censées être remplies si la Société: (i) maintient la Connectivité et Couverture Mondiales et sert son obligation de connectivité vitale à ses clients en mettant à la disponibilité de tout pays ou territoire le pouvoir de se connecter avec tout autre pays ou territoire par la mise en place de la puissance d'au moins un satellite dans chacune des trois régions océanique: la région de l'Océan Atlantique (de 304,5° à 359° E), la région de l'Océan Indien (de 60° à 66° E) et la région de l'Océan Pacifique (de 174° à 180° E), de manière à ce que ces satellites ensemble couvrent mondialement toutes les régions UIT; (ii) respecte ses obligations issues des Contrats LCO (le cas échéant) et (iii) donne accès au système Intelsat de manière non-discriminatoire. Sous réserve de l'Article 7 du Public Services Agreement relatif aux événements de force majeure, la mise à la disposition des services de télécommunications internationales. Sur Une Base Commerciale conformément aux obligations de service public ne sera pas considérée comme étant effectuée si un pays ou territoire sollicitant ou permettant les services du système Intelsat, se voit refusé l'entier et complet accès à tous les services mis à disposition par le système Intelsat sur tout autre fondement que Sur Une Base Commerciale.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter l'accomplissement de son objet social."

VII.5 QU'au moment de l'entrée en vigueur de la Migration vers le Luxembourg en vertu des lois du Luxembourg à la Date Effective, le siège social de la Société sera fixé à Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

VII.6 QUE sur recommandation du Conseil et avec effet immédiat au moment où la Migration vers le Luxembourg entrera en vigueur en vertu des lois du Luxembourg à la Date Effective, une fois que les statuts de la Société, tels que définis sous le point (6) ci-dessous (les "Statuts") auront été adoptés en tant que Statuts de la Société, les statuts actuels (Memorandum of Association et Bye-laws) cesseront d'exister;

VII.7 QU'à la Date Effective, le capital social émis de la Société s'élèvera à US\$5.000.000 représenté par 5.000.000 actions communes entièrement libérées d'une valeur nominale de US\$1,00 chacune et auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts;

VII.8 QU'à la Date Effective le capital social autorisé mais non émis de la Société s'élèvera à US\$95.000.000 représenté par 95.000.000 actions communes d'une valeur nominale de US\$1,00 chacune;

VII.9 QUE sur recommandation du Conseil et avec effet immédiat au moment où la Migration vers le Luxembourg entrera en vigueur en vertu des lois du Luxembourg à la Date Effective, il est renoncé aux droits préférentiels ou préemptifs de souscription prévus par la loi luxembourgeoise pour l'émission d'actions à l'intérieur du capital social autorisé et il est convenu de supprimer tous droits préférentiels ou préemptifs de souscription prévus par la loi luxembourgeoise et d'autoriser le Conseil à procéder à l'émission d'actions ou de titres ou d'instruments donnant droit à des actions (par la souscription, la conversion, l'échange ou autrement) à l'intérieur du capital social autorisé mais non émis contre des

apports en espèces, en nature, par voie d'incorporation de primes ou de réserves disponibles ou autrement conformément aux termes et conditions déterminés par le Conseil ou par son (ses) délégué(s) et en même temps de renoncer à, de supprimer ou de restreindre tous droits préférentiels ou préemptifs de souscription tels que prévus par la loi luxembourgeoise dans le cas d'émissions d'actions à l'intérieur du capital social autorisé, pour une période débutant à la Date Effective et se terminant le jour du cinquième anniversaire de la publication de l'acte notarié constatant la Migration vers le Luxembourg devant un notaire au Luxembourg dans le journal officiel du Luxembourg, le Mémorial; et IL A ÉTÉ PAR AILLEURS DÉCIDÉ à cet effet, de prendre connaissance du et d'approuver le rapport du Conseil en vertu de l'article 32-3(5) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés concernant les circonstances et les prix d'émission des actions contre paiement en espèces sans droits préférentiels de souscription, tel qu'il a été présenté aux actionnaires;

VII.10 QUE sur recommandation du Conseil et avec effet immédiat au moment où la Migration vers le Luxembourg entrera en vigueur en vertu des lois du Luxembourg à la Date Effective, la Société, ou une filiale entièrement détenue par celle-ci, est autorisée par la présente d'acheter, d'acquérir, de recevoir et/ou de détenir de temps à autre des actions dans la Société représentant jusqu'à 90% du capital social émis, et en cas d'acquisitions à titre onéreux, à un prix d'achat n'étant pas (A) inférieur à 10% de la valeur nominale ni (B) supérieur à US\$1.000.000, à condition que cet achat soit conforme à l'Article 49-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés et au droit applicable, une telle autorisation étant accordée pour une période débutant à la Date Effective et se terminant le jour du cinquième anniversaire de celui-ci;

VII.11 QU'à des fins légales, l'actuel exercice financier se terminera à une date antérieure à la Date Effective et le prochain exercice financier de la Société commencera à la Date Effective et se terminera le 31 décembre 2010. L'exercice comptable de la Société commencera le 1^{er} janvier de chaque année pour se terminer le 31 décembre de la même année;

VII.12 QUE sur recommandation du Conseil et avec effet immédiat au moment où la Migration vers le Luxembourg entrera en vigueur en vertu des lois du Luxembourg à la Date Effective, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra le dernier vendredi du mois de juin à 17.30 (heure locale) de chaque année. Si ce jour tombe à un jour férié légal au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle aura lieu le prochain jour ouvrable;

VII.13 QUE sur recommandation du Conseil et avec effet à la Date Effective, le Conseil d'Administration sera composé de six (6) membres et les personnes suivantes sont nommées en tant qu'administrateurs de la Société pour un mandat se terminant à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels, le 31 décembre 2010, qui se tiendra en 2011:

Nom	Profession	Adresse professionnelle	Date de naissance	Lieu de naissance
Raymond Svider	Private Equity Executive	667 Madison Avenue, New York, NY 10021	27 août 1962	Paris, France
Egon Durban	Private Equity Executive	Broadbent House, 65 Grosvenor Street, London W1K 3JH	23 août 1973	Lubeck, Allemagne
David McGlade	Satellite Industry Executive	3400 International Drive, NW, Washington, DC 20008	22 décembre 1960	Nouveau Mexique, États-Unis
Justin Bateman	Private Equity Executive	667 Madison Avenue, New York, NY 10021	23 décembre 1973	Tunbridge Wells, Royaume-Uni
John Joyce	Private Equity Executive	9 West 57 th Street, 32 nd Floor, New York, NY 10019	17 novembre 1953	New Jersey, États-Unis
James Rubin	Private Equity Executive	667 Madison Avenue, New York, NY 10021	01 novembre 1967	New York, États-Unis

VII.14 QU'au moment de l'entrée en vigueur de la Migration vers le Luxembourg en vertu des lois du Luxembourg à la Date Effective, le mandat de KPMG LLP en tant qu'actuel réviseur de la Société est arrivé à expiration et KPMG, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg B 103.065, est nommé aux fonctions de réviseur de la Société pour une période débutant au jour de la constatation de la présente résolution par acte notarié à Luxembourg et se terminant à l'assemblée générale des actionnaires approuvant les états financiers de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, qui se tiendra en 2011;

(5) Par conséquent, la Société continue d'exister en tant que société anonyme sous la dénomination "Intelsat S.A." ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et est régie par les lois luxembourgeoises et les Statuts, tels qu'exposés ci-dessus, avec un capital social émis de cinq millions de dollars des États-Unis (US\$5.000.000) représenté par cinq millions (5.000.000) d'actions d'une valeur nominale d'un dollar des États-Unis (US\$1) chacune, un capital social autorisé mais non émis de quatre-vingt-quinze millions de dollars des États-Unis (US\$95.000.000) représenté par quatre-vingt-quinze millions (95.000.000) d'actions d'une valeur nominale d'un dollar des États-Unis (US\$1) chacune,

et les pouvoirs et les rôles du Conseil d'Administration et des réviseurs sont définis dans les résolutions ci-dessus, la date d'entrée en vigueur étant celle de l'enregistrement du présent acte.

L'existence du capital social a été rapporté au notaire instrumentaire en vertu du rapport prémentionné du réviseur d'entreprises "Audit and Compliance s.à r.l.", Luxembourg.

(6) En conséquence de la résolution adoptée sous VII.5, les Statuts de la Société auront la teneur suivante:

Partie I^{ère} . Forme, Dénomination, Durée, Siège social

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il existe entre les actionnaires et tous ceux qui deviendront détenteurs des Actions par la suite une société anonyme sous la dénomination de Intelsat S.A. (la "Société").

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par résolution des Actionnaires adoptée de la manière prévue pour la modification des présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'Assemblée Générale délibérant comme en matière de modifications de Statuts.

3.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par simple décision du Conseil d'Administration.

3.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

3.4 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produit ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et notifiées à toute partie intéressée par le Conseil d'Administration.

Partie II. Objet social

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toutes autres entités ou entreprises, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière de même que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, obligations, certificats de créance, billets et autres valeurs mobilières ou droits de toutes espèces, y compris des intérêts dans des sociétés de personnes, ainsi que la détention, l'acquisition, la disposition, l'investissement de quelque manière que ce soit dans le développement, la licence ou sous-licence de tous brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine de même que la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

4.2 La Société peut également exercer ou s'engager de toute manière, directement ou indirectement, dans des activités se rapportant aux services de télécommunications par satellites, y compris, sans limitation, la détention et/ou la gestion des satellites, téléportations, avoirs de sol (ground assets), ainsi que toute activité liée ou y relative.

4.3 La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé ou public à l'émission d'obligations, obligations convertibles et certificats de créance et à tout autre instrument ou titre qu'elle juge approprié.

4.4 D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société juge appropriée (y compris horizontalement ou verticalement), prendre toutes mesures de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle considère nécessaire ou utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.5 La Société peut en outre fournir des services publics internationaux de télécommunications Sur Une Base Commerciale conformément aux obligations du service public suivantes, qui sont censées être remplies si la Société: (i) maintient la Connectivité et Couverture Mondiales et sert son obligation de connectivité vitale à ses clients en mettant à la disponibilité de tout pays ou territoire le pouvoir de se connecter avec tout autre pays ou territoire par la mise en place de la puissance d'au moins un satellite dans chacune des trois régions océanique: la région de l'Océan Atlantique (de 304,5° à 359° E), la région de l'Océan Indien (de 60° à 66° E) et la région de l'Océan Pacifique (de 174° à 180° E), de manière à ce que ces satellites ensemble couvrent mondialement toutes les régions UIT; (ii) respecte ses obligations issues des Contrats LCO (le cas échéant) et (iii) donne accès au système Intelsat de manière non-discriminatoire. Sous réserve de l'Article 7 du Public Services Agreement relatif aux événements de force majeure, la mise à la disposition des services de télécommunications internationales. Sur Une Base Commerciale conformément aux obligations de service public ne sera pas considérée comme étant effectuée si un pays ou territoire sollicitant ou permettant les services du système Intelsat, se voit refusé l'entier et complet accès à tous les services mis à disposition par le système Intelsat sur tout autre fondement que Sur Une Base Commerciale.

4.6 Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter l'accomplissement de son objet social.

Partie III. Capital social - Actions

Art. 5. Capital social.

5.1 La Société a un capital social émis de cinq millions Dollars des Etats-Unis (USD 5.000.000) représenté par un total de cinq millions (5.000.000) Actions entièrement libérées, ayant chacune une valeur nominale d'un Dollar des Etats-Unis (USD 1) ayant les droits et obligations prévus dans les présents Statuts.

5.2 Le capital social autorisé mais non émis de la Société est fixé à quatre-vingt-quinze millions Dollars des Etats-Unis (USD 95.000.000) représenté par un total de quatre-vingt-quinze millions (95.000.000) d'Actions, chacune d'une valeur nominale d'un Dollar des Etats-Unis (USD 1).

5.2.1 Le capital social autorisé mais non émis (et toute autorisation y afférente conférée au Conseil d'Administration) sera valable du 15 décembre 2009 jusqu'au cinquième anniversaire de la date de publication au Mémorial de l'acte du 15 décembre 2009 relatif à la Société.

5.2.2 Le Conseil d'Administration ou son(ses) délégué(s) dûment nommé(s) par le Conseil d'Administration peut de temps à autre émettre des Actions dans les limites du capital social autorisé mais non émis en contrepartie d'apports en numéraire, d'apports en nature ou par voie d'incorporation de réserves disponibles aux dates et selon les conditions, y compris le prix d'émission, que le Conseil d'Administration ou son(ses) délégué(s) déterminera(ont) à sa(leur) discrétion, sans réserver de droits de souscription préférentiels tels que prévus par la loi aux Actionnaires existants. L'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à renoncer, supprimer ou limiter tous droits de souscription préférentiels des Actionnaires prévus par la loi dans la mesure où le Conseil estime que cette renonciation, suppression ou limitation est appropriée pour toute émission ou des émissions d'Actions dans les limites du capital social autorisé mais non émis. Lors d'une émission d'Actions dans les limites du capital social autorisé, le Conseil devra procéder à la modification des présents Statuts en conséquence.

5.3 Le capital social émis et/ou le capital social autorisé mais non émis de la Société peut être augmenté ou réduit en une fois ou à plusieurs reprises par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité prévues par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi en ce qui concerne la modification des présents Statuts.

5.4 La Société peut émettre des fractions d'Actions. Le Conseil d'Administration est toutefois autorisé, à sa discrétion, à procéder à des paiements en espèces ou à émettre des certificats en remplacement des fractions d'Actions.

5.5 La Société ou ses filiales pourront acheter ou racheter leurs propres actions et pourront détenir des Actions en trésorerie, chaque fois dans les limites prévues par la loi.

5.6 Toute prime d'émission sera librement distribuable conformément aux dispositions des présents Statuts.

Art. 6. Titres sous forme nominative uniquement.

6.1 Actions

6.1.1 Les actions de la Société sont uniquement sous forme nominative.

6.1.2 Un registre des Actionnaires sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par tout Actionnaire. La propriété des Actions nominatives sera établie par inscription dans ledit registre.

6.1.3 Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Action. Lorsqu'une Action est détenue par plus d'une personne (en cas des fractions d'Actions ou autrement), les personnes qui prétendent être propriétaires de ladite Action devront désigner une seule personne pour représenter l'Action à l'égard de la Société. La Société pourra suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée ainsi. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-détenteur ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.1.4 La Société peut considérer la personne au nom de laquelle les Actions nominatives sont inscrites dans le registre des Actionnaires comme étant le propriétaire unique desdites Actions nominatives. La Société n'encourra aucune responsabilité lorsqu'elle traite avec de telles Actions à l'égard des tiers, et sera justifiée en considérant tout droit, intérêt ou demandes de ces tiers en rapport avec ces actions nominatives inexistantes, sous réserve toutefois de tout droit qu'aurait ce tiers de requérir l'inscription ou la modification de l'inscription des Actions nominatives. Dans le cas où un détenteur d'actions nominatives ne fournit pas d'adresse à laquelle toutes les notifications et avis de la Société pourront être envoyés, la Société pourra inscrire ce fait dans le(s) registre(s) des Actionnaires et l'adresse de ce détenteur sera considérée comme étant au siège social de la Société ou une autre adresse que la Société pourra inscrire de temps à autre jusqu'à ce que ce détenteur ait fourni une adresse différente à la Société. Le détenteur peut, à tout moment, changer son adresse telle qu'elle figure dans le(s) registre(s) des Actionnaires au moyen d'une notification écrite à envoyer à la Société.

6.1.5 Toutes les communications et notifications devant être envoyées à un Actionnaire nominatif sont considérées comme étant valables lorsqu'elles sont envoyées à la dernière adresse communiquée par l'Actionnaire à la Société.

6.1.6 Sur la demande écrite d'un Actionnaire, un(des) certificat(s) d'Actions nominatives établissant l'inscription de cet Actionnaire dans le registre des Actionnaires peut(peuvent) être émis dans les dénominations que le Conseil d'Adminis-

tration déterminera. Les certificats ainsi émis auront la forme et porteront les légendes et les numéros d'identification que le Conseil d'Administration déterminera. Ces certificats seront signés manuellement ou par télécopie par deux Membres du Conseil. Les certificats perdus, volés ou endommagés seront remplacés par la Société sur présentation de la preuve, de l'engagement et de l'indemnisation jugés satisfaisants par la Société, à condition que les certificats d'Actions endommagés soient remis à la Société avant que les nouveaux certificats soient remis.

6.2 Autres Titres

6.2.1 Les Titres (autres que les Actions telles que couvertes par l'article 6.1) de la Société sont sous forme nominative uniquement.

6.2.2 Lorsque les Titres sont inscrits dans le registre des Titres concernés pour le compte d'une ou plusieurs personnes au nom d'un système de paiement des titres ou de l'opérateur d'un tel système ou au nom d'un dépositaire de titres professionnel ou tout autre dépositaire ou fiduciaire (ces systèmes, professionnels ou autres dépositaires étant désignés ci-après les "Dépositaires") ou d'un sous-dépositaire désigné par un ou plusieurs Dépositaires, la Société, sous réserve d'avoir reçu du Dépositaire qui détient ces Titres un certificat en bonne et due forme, permettra à ces personnes d'exercer les droits attachés à ces Titres. Le Conseil d'Administration peut déterminer les exigences de forme requises pour ces certificats. Nonobstant ce qui précède, la Société ne peut effectuer un paiement qu'au Dépositaire ou sous-dépositaire inscrit dans le registre ou conformément à ses instructions, et ce paiement déchargera la Société de ses obligations.

6.2.3 Les dispositions de l'article 6.1 s'appliquent mutatis mutandis.

Art. 7. Transfert des Actions.

7.1 Un transfert d'Actions nominatives fait conformément aux dispositions des présents Statuts, se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre approprié, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter et inscrire dans le registre approprié un transfert sur la base d'une correspondance ou de tout autre instrument de transfert établissant les consentements du cédant et du cessionnaire.

Partie IV. Administration de la Société

Art. 8. Administration de la Société - Conseil d'Administration - Administrateur unique.

8.1 La Société sera administrée par un Conseil d'Administration qui aura les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tout acte de disposition, de gestion ou d'administration tombant dans les objets de la Société. Dans le cas où la Société a un seul ou deux Actionnaires, la Société peut, au choix de l'Actionnaire unique ou des deux Actionnaires, le cas échéant, être administrée par un seul ou deux Administrateurs tel que prévu par la loi, et toutes les dispositions des présents Statuts faisant référence au Conseil d'Administration seront censées faire référence à l'Administrateur unique ou aux deux Administrateurs (mutatis mutandis) qui auront tous les pouvoirs prévus par la loi et ceux prévus par les présents Statuts à l'égard du Conseil d'Administration.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts de la Société à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

8.3 Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à prendre toute action (par voie de résolution ou autrement) et à adopter toutes les dispositions nécessaires, appropriées, adéquates ou jugées appropriées afin d'accomplir l'objet de la Société.

Art. 9. Composition du Conseil d'Administration.

9.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) Administrateurs au moins (sauf autrement prévu par les présents Statuts) qui peuvent mais n'ont pas besoin d'être des Actionnaires de la Société.

9.2 Les Administrateurs seront élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour un terme ne pouvant excéder six ans ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; étant entendu toutefois qu'un ou plusieurs Administrateurs peuvent être révoqués avec ou sans cause (ad nutum) par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple des voix exprimées lors d'une Assemblée Générale des Actionnaires. Les Administrateurs seront rééligibles.

9.3 En cas de vacance d'un poste d'Administrateur pour cause de décès, de retraite, de démission, de révocation ou toute autre cause, les Administrateurs restants pourront pourvoir au remplacement du poste devenu vacant et élire un successeur qui restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 10. Président.

10.1 Le Conseil d'Administration doit, dans la mesure requise par la loi et dans les autres cas peut, nommer le président du Conseil d'Administration parmi ses membres. Le président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et toutes les assemblées des Actionnaires, y compris les assemblées de classe. En son absence, un président ad hoc élu par le Conseil ou l'Assemblée Générale des Actionnaires (ou assemblée de classe, le cas échéant) présidera l'assemblée concernée.

10.2 En cas d'une parité des votes, le président (ou tout autre Membre du Conseil) n'aura pas de voix prépondérante.

Art. 11. Procédures au sein du Conseil.

11.1 Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation (ou pour le compte) d'un Administrateur.

11.2 Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné par lettre, câble, télégramme, téléphone, télécopie, télex ou email à chaque Administrateur deux (2) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas un préavis de vingt-quatre (24) heures sera suffisant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des réunions se tenant conformément à un échéancier préalablement adopté par une résolution du Conseil et communiqué à tous les membres du Conseil. Une réunion du Conseil peut aussi valablement être tenue sans convocation dans la mesure où les Administrateurs présents ou représentés ne s'y opposent pas et que les Administrateurs qui ne sont pas présents ni représentés, ont renoncé à la convocation par écrit par voie de télécopie ou email.

11.3 Les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir physiquement ou, en toutes circonstances, par voie de conférence téléphonique (ou d'autres moyens de communication similaires permettant aux participants de communiquer entre eux).

11.4 Tout Administrateur peut se faire représenter à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par lettre ou par câble, télégramme, télécopie ou email un autre Administrateur comme son mandataire.

11.5 Une réunion du Conseil d'Administration régulièrement convoquée est valablement constituée et peut valablement délibérer si la majorité de tous les Administrateurs en fonction (et pouvant voter) est présente ou représentée. Les décisions ne sont prises que si elles sont approuvées à la majorité simple des Administrateurs présents ou représentés (et pouvant voter).

11.6 Les réunions du Conseil d'Administration sont valablement tenues à tout moment et en toutes circonstances par voie de conférence téléphonique, vidéo-conférence ou tout autre moyen permettant l'identification de l'Administrateur concerné. Un Administrateur participant à une réunion par l'un de ces moyens est considéré comme étant présent à une telle réunion aussi longtemps qu'il est connecté.

11.7 Le Conseil d'Administration peut également, en toutes circonstances et avec l'assentiment unanime, passer des résolutions par voie circulaire et les résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que si elles étaient passées lors d'une réunion régulièrement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou plusieurs copies de la même résolution et seront établies par lettre, câble, télécopie ou email.

11.8 Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration (ou copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs) doivent être signés par le président du Conseil, le président de la réunion en question ou par deux (2) Administrateurs ou tel que décidé lors de la réunion du Conseil concernée ou lors d'une réunion du Conseil subséquente.

Art. 12. Délégation de pouvoirs, comités, secrétaire.

12.1 Le Conseil peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société de même que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires journalières à des Administrateurs individuels ou à d'autres fondés de pouvoirs ou agents de la Société (avec le pouvoir de sous-déléguer). En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société de même que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires journalières à un comité exécutif tel qu'il le juge approprié. Le Conseil d'Administration déterminera les conditions de nomination et de révocation de même que la rémunération et les pouvoirs de la personne ou des personnes ainsi nommée(s).

12.2 Le Conseil d'Administration peut (mais ne doit pas) établir un ou plusieurs comités (y compris un comité d'audit et un comité de rémunération) et pour lesquels il doit, si un ou plusieurs comités sont établis, nommer les membres (qui peuvent mais ne doivent pas être membres du Conseil), déterminer les objets et les pouvoirs ainsi que les procédures et toutes autres règles qui peuvent être applicables à ce(s) comité(s).

12.3 Le Conseil d'Administration peut nommer un secrétaire de la Société qui peut mais ne doit pas être un membre du Conseil d'Administration et déterminer ses responsabilités, pouvoirs et compétences.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature d'un (1) seul Administrateur ou par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration. Afin d'éviter tout doute, pour les matières se rapportant à la délégation journalière de la Société, la Société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur délégué ("Chief Executive Officer" ou "CEO") ou de toute personne ou toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration.

Art. 14. Indemnisation du Conseil.

14.1 Les Administrateurs ne seront pas personnellement tenus responsables pour les dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs mandats.

14.2 Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'article 14.3, toute personne qui est, ou a été, un Administrateur ou un fondé de pouvoir de la Société sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour les dettes et toutes les dépenses raisonnablement supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire auxquelles il est impliqué en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il soit ou ait été Administrateur ou fondé de pouvoir, et pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus. Les termes "prétention", "action", "poursuite" ou "procédure judiciaire" s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les

appels) actuels ou possibles et les termes "responsabilité" et "dépenses" incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants.

14.3 Aucune indemnisation ne sera due à un Administrateur ou à un fondé de pouvoir:

14.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Actionnaires en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

14.3.2 Pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

14.3.3 En cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le Conseil d'Administration.

14.4 Le droit à indemnisation, tel que défini dans le présent article, sera individuel et n'exclura pas d'autres droits présents ou futurs dans le chef de pareil Administrateur ou fondé de pouvoir, il persistera en faveur des personnes ayant cessé d'être Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société et passera à leurs héritiers, exécuteurs testamentaires ou administrateurs. Les présentes dispositions n'affecteront en rien le droit à indemnisation pouvant appartenir aux autres membres du personnel de la Société, y compris les administrateurs et fondé de pouvoir, en vertu d'un contrat ou de la loi.

14.5 Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision finale sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour compte du fondé de pouvoir ou l'Administrateur de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 15. Conflits d'intérêts.

15.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt dans, ou est administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle autre société ou entité. Tout Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir, employé ou autre d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

15.2 En cas de conflit d'intérêts personnel d'un Administrateur, cet Administrateur devra informer le Conseil de ce conflit d'intérêts et il ne délibérera ou ne prendra pas part au vote sur cette affaire. Tout conflit d'intérêt émergé au niveau du Conseil devra être soumis à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires avant toute résolution et dans la mesure requise par la loi.

Partie V. Assemblées Générales des Actionnaires

Art. 16. Assemblées des Actionnaires - Assemblée Générale Annuelle.

16.1 Toute Assemblée Générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus afin d'ordonner, d'effectuer ou de ratifier les actes relatifs à toutes les opérations de la Société.

16.2 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans les convocations de cette assemblée, chaque année le dernier vendredi du mois de juin à 17.30 heures (CET) (ou toute autre date permise par la loi). Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable normal suivant.

16.3 D'autres assemblées des Actionnaires pourront se tenir aux lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation de l'assemblée.

16.4 Les avis de convocation à toutes les assemblées des Actionnaires seront envoyés à chaque Actionnaire tel que prévu par la loi soit par lettre recommandée huit (8) jours au moins avant l'Assemblée ou par des publications telles que prévues par la loi applicable. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation ni publication préalables.

16.5 Un Actionnaire peut agir lors de toute assemblée des Actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex.

16.6 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale valablement constituée sont prises à la majorité simple des voix exprimées.

16.7 Le Conseil d'Administration, agissant raisonnablement, peut déterminer toute autre condition que les Actionnaires doivent remplir afin de participer à une Assemblée Générale des Actionnaires.

16.8 Les Assemblées Générales des Actionnaires seront présidées par le président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par toute autre personne désignée par l'Assemblée Générale.

16.9 Le Conseil d'Administration peut décider de permettre d'exprimer son vote par écrit. Dans ce cas, les Actionnaires peuvent exprimer leur vote par lettre par un formulaire qui contiendra au moins les indications suivantes:

16.9.1 les dates, heure et lieu de l'assemblée générale,

16.9.2 le nom, l'adresse et toute autre coordonnée appropriée de l'actionnaire,

16.9.3 le nombre d'actions que l'actionnaire détient,

16.9.4 l'ordre du jour,

16.9.5 le texte des résolutions proposées,

16.9.6 la possibilité d'exprimer un vote positif ou négatif ou une abstention,

16.9.7 la possibilité de donner le pouvoir de voter sur une nouvelle résolution ou nouvelle modification aux résolutions proposées soumises à l'Assemblée Générale ou annoncées par la Société après remise du bulletin de vote. Les bulletins de vote doivent être remis à la Société ou son à agent, au plus tard deux (2) jours ouvrables précédant la date de l'assemblée générale concernée, à moins que la Société ne fixe un délai plus court. Les bulletins de vote dûment complétés et signés reçus tel que mentionné ci-avant seront pris en compte pour le calcul du quorum de cette Assemblée Générale. Les bulletins de vote incomplets ou les bulletins de vote reçus après la date limite concernée telle que fixée par la Société ne seront pas pris en compte.

16.10 Sous réserve des dispositions de la loi, une fois que le Conseil d'Administration a ratifié que les moyens technologiques, testés et considérés robustes et que tout autre moyen permettant le calcul des voix sont disponibles, le Conseil d'Administration peut autoriser les Actionnaires à participer à l'Assemblée par voie de vidéo-conférence ou par tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification. Un Actionnaire qui participe d'une telle manière à une Assemblée Générale de la Société est considéré être présent à une telle Assemblée Générale pour les besoins de la détermination du quorum et sera autorisé à voter sur les points devant être délibérés lors de l'Assemblée Générale. En cas d'interruption des transmissions ou de tout autre dysfonctionnement technique ayant le même effet, le président peut suspendre l'Assemblée Générale. S'il ne peut être remédié à une telle interruption dans l'(1) heure qui suit l'interruption, l'Assemblée Générale peut valablement considérer et délibérer sur les points restants de l'ordre du jour nonobstant cette interruption, à condition que les Actionnaires qui ne participent plus à l'Assemblée ne soient plus comptés dans le quorum.

16.11 Les dispositions applicables à l'Assemblée Générale des Actionnaires s'appliquent mutatis mutandis aux assemblées de classe.

16.12 Au cas où la Société n'a qu'un actionnaire unique, cet actionnaire unique aura tous les pouvoirs de l'Assemblée Générale. Les résolutions de l'actionnaire unique sont prises à l'écrit.

16.13 Les détenteurs de créances et d'obligations émis par la Société ne seront pas, sauf autrement prévu par la loi, autorisés à assister ou participer aux Assemblées Générales.

Partie VI. Modifications statutaires

Art. 17. Modifications statutaires. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps à autre sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires dans les conditions de quorum et de majorité requises par la loi luxembourgeoise et tel que prévu dans les présents Statuts.

Partie VII. Exercice social et Audit

Art. 18. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un commissaire aux comptes qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Le commissaire aux comptes sera élu par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période se terminant le jour de la prochaine Assemblée Générale annuelle des Actionnaires. Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par les Actionnaires. Si les seuils fixés par la loi pour la nomination du commissaire aux comptes sont atteints, les comptes de la Société seront surveillés par un réviseur d'entreprises.

Partie VIII. Distributions et Liquidation

Art. 20. Distributions.

20.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

20.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires décidera de l'affectation des résultats annuels de la Société conformément aux dispositions des présents Statuts. L'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de distribuer tout bénéfice, réserve et/ou prime nets distribuables.

20.3 Les dividendes pourront être payés en Dollars des Etats-Unis ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et pourront être payés au lieu et place déterminés par le Conseil d'Administration (sous réserve des décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires). Le Conseil d'Administration peut fixer souverainement le taux de change applicable pour convertir les fonds dans la devise de leur paiement. Les distributions peuvent être faites en espèces (y compris par la distribution d'Actions).

20.4 Un dividende déclaré mais non payé (et non réclamé) sur une Action après cinq ans ne pourra plus être réclamé par le détenteur de cette Action, et sera prescrite par le fait du détenteur de cette Action et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera versé sur les dividendes déclarés mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs des Actions.

20.5 Des dividendes intérimaires peuvent être déclarés et payés par le Conseil d'Administration à condition de respecter les termes et conditions fixés par la loi, soit au moyen d'un dividende en espèces ou au moyen d'un dividende en nature (y compris par la distribution d'Actions).

Art. 21. Liquidation.

21.1 Dans le cas où la Société est dissoute, pour quelque raison et moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par les soins des liquidateurs ou du Conseil d'Administration alors en fonction qui auront les pouvoirs prévus par les articles 144 et suivants de la Loi sur les Sociétés Commerciales du dix août mille neuf cent quinze. Une fois toutes les dettes, charges et dépenses de liquidation réglées, tout solde en résultant sera versé aux détenteurs d'Actions de la Société conformément aux dispositions des présents Statuts.

Partie IX. Actionnaire Unique, Définitions et Lois applicables

Art. 22. Actionnaire Unique. Si, et aussi longtemps qu'un seul Actionnaire réunit toutes les Actions de la Société entre ses seules mains, la Société sera une société unipersonnelle au sens de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Art. 23. Définitions.

Accès Non-discriminatoire	Signifie l'accès au Système Intelsat sur une base égale et équitable
Actionnaires	Signifie un détenteur d'Actions de la Société régulièrement enregistré
Actions	Signifie les actions de la Société
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Actionnaires
Connectivité Mondiale	Signifie les moyens d'interconnexion offerts aux clients de la Société par l'intermédiaire de la couverture mondiale que la Société fournit pour permettre des communications au sein des cinq régions de l'Union internationale des télécommunications définies par la Conférence de plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications qui s'est tenue à Montreux en 1965, et entre ces régions
Conseil ou Conseil d'Administration	Signifie le conseil d'administration de la Société
Contrats LCO	Signifie les contrats relatifs aux obligations de connectivité vitale (lifeline connectivity obligation contracts) conclus par certains clients d'Intelsat, Ltd au moment de ou autour de sa privatisation en 2001
Couverture Mondiale	Signifie la couverture géographique maximum de la terre vers le parallèle le plus au nord et le parallèle le plus au sud visibles depuis des satellites déployés à des emplacements orbitaux géostationnaires
Administrateurs	Signifie les membres du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, l'Administrateur unique de la Société
Loi sur les Sociétés Commerciales	Signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (et toute loi remplaçante de celle-ci)
Contrat de Services publics	Signifie l'accord relatif à certains accords sur le service public, daté du 18 juillet 2001 et passé entre ITSO, la Société, Intelsat Services Corporation, une société constituée et existante sous les lois d'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique (actuellement connue comme Intelsat Global Service Corporation) et Intelsat LLC, une société à responsabilité limitée sous les lois de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique
Statuts	Signifie les présents statuts tels que modifiés de temps à autre
Sur Une Base Commerciale	Signifie conformément à la pratique commerciale habituelle et coutumière du secteur des télécommunications
Système Intelsat	Signifie le segment de l'espace du Groupe de la Société et les opérations de communication par satellite

Art. 24. Lois applicables. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts, les Actionnaires se réfèrent à la législation en vigueur.

(7) Le comparant, qui requiert le notaire d'acter ce qui précède, agit en vertu d'un mandat qui lui est conféré par la résolution ci-dessus de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 15 décembre 2009.

119398

Dépenses

En conséquence des résolutions ci-dessus, les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incomberont à la Société sont estimés à approximativement quinze mille euros (€ 15.000).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg-Ville.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. HOSS, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 décembre 2009. Relation: GRE/2009/4706. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 16 décembre 2009.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2009155150/1135.

(090194129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Partners Group Management II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 140.257.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151932/10.

(090184776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

UBS (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 11.142.

La liste des signatures autorisés a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

UBS (Luxembourg) S.A.

Marc Collard / Johan Bakeroot

Executive Director / Director

Référence de publication: 2009151934/13.

(090184751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Adinvest II (Luxembourg) S.C.S., SICAR, Société en Commandite simple sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 134.192.

Les comptes annuels au 30/04/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009152038/14.

(090184216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Seawell S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 12.225.

Société constituée le 8 juillet 1974 par Maître F. Baden, acte publié au Mémorial C n° 197 du 4 octobre 1974. Les statuts furent modifiés par Maître F. Baden le 14 mars 1975 (Mém C 100 du 30.05.75), le 12 février 1976 (Mém C 103 du 19.05.76), par Maître Reginald Neuman le 17 novembre 1981 (Mém C 20 du 02.02.82), par Maître Elter le 17 novembre 1982 (Mém C 336 du 24.12.82), par Maître Reginald Neuman le 14 juin 1995 (Mém C 442 du 09.09.95) et le 18 décembre 2000 (Mém C 571 du 25.07.01)

EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée générale du 12 novembre 2009 que la démission de l'Administrateur Paule Kettenmeyer est acceptée et qu'est nommé en remplacement, Monsieur Donald Venkatapen, avec adresse professionnelle au 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, son mandat venant à échéance lors de l'Assemblée à tenir en 2013.

Pour extrait
Signature
Le Mandataire

Référence de publication: 2009151896/19.

(090183623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

Iris Fund SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 111, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 129.135.

Les comptes annuels au 31 mai 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère conforme
Pour IRIS FUND SICAV-FIS
Securities & Compliance Luxembourg SA
11B, BOULEVARD JOSEPH II
L-1840 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009151919/16.

(090184842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Titanium I Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 141.272.

Les comptes annuels au 31 juillet 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009151994/10.

(090184786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

S.I. Kronos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 76.445.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009152047/9.

(090184887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Mario Badinotti & Cie Financiera S.E.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 100.803.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2009.

Signature
LA GÉRANCE

Référence de publication: 2009151995/12.

(090184787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Lazzara T. Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Niedercorn, 1-7, rue de Sanem.
R.C.S. Luxembourg B 92.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 1^{er} décembre 2009.

Pour LAZZARA T. CONSTRUCTIONS S.A.R.L.
FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A.R.L.
Signature

Référence de publication: 2009151938/13.

(090184733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Compagnie de Construction Collinaire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 57.045.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 23 novembre 2009 que la société SER.COM Sàrl, avec siège social 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg est nommée en remplacement de Global Truat Advisors S.A., commissaire aux comptes.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2011.

Luxembourg, le 30/11/09.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009151867/15.

(090184013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

Star SDL Investment Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 80.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 109.817.

RECTIFICATIF

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2007 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 8 avril 2008, sous la référence L080052094 a été déposé au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009152057/14.

(090184322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Partners Group Management I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 134.852.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151933/10.

(090184779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Immobilière des Muguets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 5, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 93.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 2 décembre 2009.

Pour IMMOBILIERE DES MUGUETS S.A R.L.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2009151939/13.

(090184739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Moda G.A.S. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 4, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 85.637.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009151940/10.

(090184688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Mega Environnement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 65.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEGA ENVIRONNEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2009151945/11.

(090184587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Imbrex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 25.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Le 19/11/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009151956/10.

(090184461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Newvalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 62.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEWVALUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009151949/12.

(090184605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Jabiro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 55.598.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151965/10.

(090184789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Jabiro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 55.598.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151966/10.

(090184791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

El Gran Azul S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 116.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour El Gran Azul S.A.

FIDALUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2009151950/12.

(090184616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Minus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 56.450.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151967/10.

(090184792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Newvalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 62.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEWVALUX S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009151948/12.

(090184598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Retail Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 121.825.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151953/10.

(090184439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Minus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 56.450.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151968/10.

(090184794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Phlox S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 78.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PHLOX S.A.
Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009151947/12.

(090184593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Tanklog SCR S.à r.l. Société Maritime, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5442 Roedt, 54, route de Remich.
R.C.S. Luxembourg B 142.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151969/10.

(090184796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

ECM Poland A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 120.091.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 07 août 2009

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Madame Jana Zejdlikova avec effet au 07 août 2009;

- de nommer:

* Monsieur Antonin Jakubse ayant son adresse professionnelle au Hvezdova 1716/2B, Prague 4, 140 00 République Tchèque, en qualité de Gérant de la société avec effet au 07 août 2009, et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2009151862/16.

(090183518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

IM Asset Management SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 53, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.538.

L'an deux mille neuf, le douze novembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

a comparu:

Monsieur Marco FIEGER, expert-comptable, né à Ettelbruck le 27 juin 1969 (matricule 1969 06 27 119), demeurant à L-9841 Wahlhausen, 35, an der Deckt;

Lequel comparant agissant en sa qualité d'actionnaire unique représentant l'intégralité du capital social de la société anonyme "IM ASSET MANAGEMENT S.A." avec siège social à L-9234 Diekirch, 50, route de Gilsdorf,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 octobre 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations n° 2719 du 7 novembre 2008,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro B 142.538.

a ensuite requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Unique résolution

L'actionnaire unique décide de transférer le siège social de Diekirch vers L-9053 Ettelbruck, 53 Avenue J.F. Kennedy et de modifier par conséquent l'article 2 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune d'Ettelbruck. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision du conseil d'administration."

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 650,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. FIEGER, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 13 novembre 2009. DIE/2009/10881. Reçu soixante-quinze euros. EUR 75.-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

POUR COPIE CONFORME AUX FINS DE PUBLICATION AU MEMORIAL

Ettelbruck, le 27 novembre 2009.

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2009152779/35.

(090185567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2009.

TrendConcept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 71.497.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung die am 10. Mai 2006 in Luxemburg stattfand:

Die Generalversammlung beschließt den Wirtschaftsprüfer, BDO Compagnie Fiduciaire S.A., wieder zum Wirtschaftsprüfer der TrendConcept S.A. mit Wirkung vom 10. Mai 2006 bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der TrendConcept S.A. für das am 31. Dezember 2006 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. November 2009

Die TrendConcept S.A.

Lothar Rafalski / Jean-Marie Schomer

Référence de publication: 2009151881/16.

(090183651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

SDRW Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 22, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 44.306.

Durch Gesellschafterbeschluss vom 17. November 2009 hat Sonepar Deutschland / Region West GmbH, mit Sitz in D-59439 Holzwickede, Natorper Straße 9, eingetragen beim Handelsregister des Amtsgerichts Hamm unter Nummer HRB 30161, alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft, Folgendes beschlossen:

- Herrn Ingolf Coers mit Wirkung zum 17. November 2009 von seiner Funktion als Geschäftsführer der Gesellschaft abzu berufen; und

- Herrn Marco Marchetti mit Wirkung zum 17. November 2009 von seiner Funktion als Geschäftsführer der Gesellschaft abzu berufen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. November 2009.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Référence de publication: 2009151883/19.

(090183646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

Burberry Luxembourg (No.2) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.050.300,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.584.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de la société Burberry Luxembourg Holdings Limited, une société de droit anglais inscrite au registre Companies' House sous le numéro 04458270, ayant son siège social à Horseferry House, Horseferry Road, Londres SW1P 2AW, en sa qualité d'associé unique de la société Burberry Luxembourg (No.2) s.à.r.l., qu'elle a pris acte de la démission comme gérant de M. Patrice Pelé, demeurant à Paris, et nomme comme nouveau gérant avec effet au 1^{er} décembre 2009, Monsieur José Valero, né le 20 décembre 1972 et demeurant 23-29, Calle Lima, E-08030 Barcelone, Espagne, pour une durée de six ans, son mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2015.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 1^{er} décembre 2009.

Pour Burberry Luxembourg (No.2) s.à.r.l.

E. Isaac

Référence de publication: 2009152433/19.

(090184161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 58.535.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Martin Rausch / Michaela Imwinkelried

Associate Director / Executive Director

Référence de publication: 2009151941/12.

(090184683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Wyeth Ayerst Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.053.

In the year two thousand and nine, on the third day of November

Before us Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niedervanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Wyeth Holdings Corporation, a corporation incorporated under the laws of the State of Maine, United States of America, having its registered office at Severin M Beliveau, Esq 45 Memorial Circle, Augusta, ME 04330, USA, registered with the State of Maine under charter number 19070002-D,

represented by Me Cécile JAGER, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, on November 2, 2009.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity, Wyeth Holdings Corporation, is the sole partner of Wyeth Ayerst S.à r.l., having its registered office at 51 Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of Me Paul Bettingen, prenamed, on October 23, 2009 and not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies.

Which appearing party, represented as stated hereabove, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the subscribed share capital of the company by an amount of EIGHTY MILLION US Dollars (USD 80,000,000.-) to bring it from its present amount of TWENTY THOUSAND US Dollars (USD 20,000.-) to an amount of EIGHTY MILLION TWENTY THOUSAND US Dollars (USD 80,020,000.-) by the creation and the issue of ONE MILLION SIX HUNDRED THOUSAND (1,600,000.-) parts having a par value of FIFTY US Dollars (USD 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts, together with total issue premiums of SEVEN HUNDRED TWENTY MILLION US Dollars (USD 720,000,000.-);

2. Subscription for all the ONE MILLION SIX HUNDRED THOUSAND (1,600,000.-) new parts by Wyeth Holdings Corporation, and paying up of these parts by a contribution in kind of 100% of the shares of Wyeth-Ayerst Lederle, Inc., a limited liability company organized under the laws of Puerto Rico, having its registered office at The P.H. Corporation System, Inc, c/o FGR Corporate Services, Inc. BBV Tower, 6th Floor, San Juan, Puerto Rico 00918;

3. Amendment of the first paragraph of article 7 of the company's by-laws so as to reflect the proposed increase of the share capital.

Then, the sole partner takes the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves to increase the subscribed share capital of the company by an amount of EIGHTY MILLION US Dollars (USD 80,000,000.-) to bring it from its present amount of TWENTY THOUSAND US Dollars (USD 20,000.-) to an amount of EIGHTY MILLION TWENTY THOUSAND US Dollars (USD 80,020,000.-) by the creation and the issue of ONE MILLION SIX HUNDRED THOUSAND (1,600,000.-) parts having a par value of FIFTY US Dollars (USD 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts, together with total issue premiums of SEVEN HUNDRED TWENTY MILLION US Dollars (USD 720,000,000.-).

119407

Subscription

The sole partner, Wyeth Holdings Corporation, here represented by Me Cecile JAGER, attorney at law, by virtue of a proxy given in New York on November 2, 2009, has declared to subscribe for all the ONE MILLION SIX HUNDRED THOUSAND (1,600,000.-) new parts having a par value of FIFTY US Dollars (USD 50.-) each, and to pay up them for a total price of EIGHTY MILLION US Dollars (USD 80,000,000.-) together with a total issue premium of SEVEN HUNDRED TWENTY MILLION US Dollars (USD 720,000,000.-) through a contribution in kind of 1,000 shares representing 100% of the share capital of Wyeth-Ayerst Lederle, Inc., a limited liability company organized under the laws of Puerto Rico, having its registered office at The P.H. Corporation System, Inc, c/o FGR Corporate Services, Inc. BBV Tower, 6th Floor, San Juan, Puerto Rico 00918, registered with the Corporate and Trademarks Registries, San Juan, under file 116,673.

The existence and the value of the shares contributed are documented to the notary, notably through a recent balance sheet of the contributed entity and a managers' certificate.

Second resolution

The sole partner resolves to amend the first paragraph of article 7 of the by-laws of the company, which now reads as follows:

" **Art. 7.** The corporate capital of the company is set at EIGHTY MILLION TWENTY THOUSAND US Dollars (USD 80,020,000.-) divided into ONE MILLION SIX HUNDRED THOUSAND FOUR HUNDRED (1,600,400.-) parts having a par value of FIFTY UNITED STATES DOLLARS (USD 50.-) each. (...)"

Valuation

For the sake of the present deed, the amount of the increase together with the share premium amounting in aggregate to USD 800,000,000 is valued at EUR 542,027,454 (exchange rate of November 3, 2009, median price USD 1 = EUR 0.67753).

Costs

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the company and charged to it by reason of the present deed are estimated at six thousand five hundred Euros (EUR 6,500).

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le troisième jour de novembre,

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Wyeth Holdings Corporation, une société régie par les lois de l'Etat du Maine, Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social à Severin M Beliveau, Esq 45 Memorial Circle, Augusta, ME 04330, USA, enregistrée auprès de l'Etat du Maine sous le numéro 19070002-D,

représentée par M^e Cécile JAGER, avocat à la Cour résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York le 2 novembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant la partie comparante susnommée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée, Wyeth Holdings Corporation est l'associé unique de Wyeth Ayerst SARL, ayant son siège au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire Paul Bettingen, précité, du 23 octobre 2009, non encore immatriculée auprès Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

119408

Agenda

1. Décision d'augmenter le capital souscrit de la société à concurrence de QUATRE-VINGTS MILLIONS de Dollars US (USD 80.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de VINGT MILLE Dollars US (USD 20.000,-) à QUATRE-VINGT MILLIONS VINGT MILLE Dollars US (USD 80.020.000,-) par la création et l'émission d'UN MILLION SIX CENT MILLE (1.600.000,-) nouvelles parts ayant toutes une valeur nominale de CINQUANTE Dollars US (USD 50,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts déjà existantes, ensemble avec une de prime d'émission de SEPT CENT VINGT MILLIONS de Dollars US (USD 720.000.000,-);

2. Souscription des UN MILLION SIX CENT MILLE (1.600.000,-) nouvelles parts par Wyeth Holdings Corporation, et libération de ces parts, ensemble avec la prime d'émission, par l'apport de 100% des actions de Wyeth-Ayerst Lederle, Inc., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Porto Rico, ayant son siège social au P.H. Corporation System, c/o FGR Corporate Services, Inc. BBV Tower, 6th Floor, San Juan, Puerto Rico 00918;

3. Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 7 des statuts de la société afin de refléter les points ci-dessus mentionnés. L'associé unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital de la société à concurrence d'un montant de QUATRE-VINGTS MILLIONS de Dollars US (USD 80.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de VINGT MILLE Dollars US (USD 20.000,-) à QUATRE-VINGTS MILLIONS VINGT MILLE Dollars US (USD 80.020.000,-) par la création et l'émission d'UN MILLION SIX CENT MILLE (1.600.000,-) nouvelles parts ayant toutes une valeur nominale de CINQUANTE Dollars US (USD 50,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts déjà existantes, ensemble avec une de prime d'émission de SEPT CENT VINGT MILLIONS de Dollars US (USD 720.000.000,-).

Souscription

Wyeth Holdings Corporation, ici représentée par Me Cécile JAGER, avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée le 2 novembre 2009, a déclaré souscrire toutes les UN MILLION SIX CENT MILLE (1.600.000,-) nouvelles parts et libération de ces parts pour un montant de QUATRE-VINGT MILLIONS de Dollars US (USD 80.000.000,-), ensemble avec une prime d'émission de SEPT CENT VINGT MILLIONS de Dollars US (USD 720.000.000,-), par l'apport de 100% des actions de Wyeth-Ayerst Lederle, Inc., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Porto Rico, ayant son siège social au P.H. Corporation System, c/o FGR Corporate Services, Inc. BBV Tower, 6th Floor, San Juan, Porto Rico 00918, enregistrée auprès de Corporate and Trademarks Registries, San Juan, sous le dossier 116.673.

La preuve de l'existence et de la valeur des actions apportées est fournie au notaire par un bilan récent de l'entité dont apport des titres et du certificat des gérants.

Deuxième résolution

Pour refléter l'augmentation de capital qui précède, l'associé unique décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 7 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 7.** "Le capital social de la Société est fixé à QUATRE-VINGT MILLIONS VINGT MILLE Dollars US (USD 80.020.000,-) divisé en UN MILLION SIX CENT MILLE QUATRE CENTS (1.600.400) parts ayant une valeur nominale de CINQUANTE Dollars US (USD 50,-) (...)."

Evaluation

Pour les besoins du présent acte, l'apport global de USD 800.000.000 est évalué à EUR 542.027.454 (taux de change du 3 novembre 2009 medium price USD 1 = EUR 0.67753).

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à six mille cinq cents EUROS (EUR 6.500).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de cette même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, cette personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Cécile Jager, Edouard Delosch

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 4 novembre 2009 LAC/2009/46410. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 novembre 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009153266/150.

(090186142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2009.

SF (Lux) Sicav 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 100.557.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SF (Lux) Sicav 1

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Peter Sasse / Martin Rausch

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2009151942/13.

(090184684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

UBS (Lux) Equity Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 56.386.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UBS (Lux) Equity Sicav

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Peter Sasse / Martin Rausch

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2009151943/13.

(090184685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Entente des Sociétés de la Commune de Redange, a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: Redange-sur-Attert,

R.C.S. Luxembourg F 6.784.

Numéro d'immatriculation: F6.784

Modification des articles 9 et 16 des statuts de l'«ENTENTE DES SOCIÉTÉS DE LA COMMUNE DE REDANGE, A.S.B.L.» à la date du 24 septembre 2009 lors d'une réunion au lieu dit «Zärenhaus» à Redange/Attert

STATUTS

Il a été convenu de constituer une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, celles des lois afférentes à venir, et celles des présents statuts.

Dénomination - Siège - Objets - Durée

Art. 1^{er}. L'association est dénommée «Entente des Sociétés de la commune de Redange, a.s.b.l.» et désignée ci-après communément par «l'Entente».

Art. 2. Son siège est établi à Redange/Attert.

Art. 3. L'Entente a pour objet de cultiver l'esprit de solidarité et de camaraderie entre ses associés. Elle s'occupe de la coordination des différentes manifestations et de la défense des intérêts de ses associés en général. Elle s'occupe de l'organisation de manifestations communes. Elle peut s'affilier à toutes organisations régionales de manifestations communes. Elle peut s'affilier à toutes régionales, nationales ou internationales ayant un but identique.

Art. 4. La durée de l'Entente est illimitée.

Compositions - Admissions - Démissions - Exclusions - Cotisations

Art. 5. Sont admissibles comme associés, toutes associations de la commune se conformant aux conditions suivantes:

- bénéficiaire de l'approbation de ses statuts par le conseil communal,

- présenter une demande écrite au président et être admis provisoirement par le conseil d'administration. L'admission doit être confirmée par la prochaine assemblée générale ordinaire,
- adhérer aux statuts et règlements de l'Entente,
- payer la cotisation propre de l'Entente, proposée chaque année par le conseil d'administrations et fixée par l'assemblée générale,
- remplir les conditions de camaraderie et de collaboration visées à l'article 3.

Art. 6. La qualité d'associé se perd:

- par la démission écrite à adresser au conseil d'administration,
- par le refus de payer la cotisation annuelle dans les trois mois de son échéance,
- par l'absence répétée aux réunions de l'Entente,
- par l'exclusion pour des motifs graves, prononcée par l'assemblée générale à la majorité des associés présents.

Art. 7. L'associé exclu ou démissionnaire n'a aucun droit, ni aux fonds de l'Entente, ni au remboursement des cotisations payées qui restent acquises à l'Entente.

Art. 8. Les cotisations annuelles des associés sont fixées par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration. Elles sont payables au cours des trois mois qui suivent générale ordinaire.

Assemblées générales

Art. 9. Une fois par année l'assemblée générale ordinaire se réunit sur convocation du conseil d'administration, qui fixe l'ordre du jour.

Art. 10. L'assemblée générale pourra en outre être convoquée par le conseil d'administration en assemblée extraordinaire toutes les fois que celui-ci le jugera utile. A la demande écrite et justifiée, adressée au conseil d'administration et signée par un cinquième au moins des associés effectifs, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans le délai d'un mois au plus tard.

Art. 11. Les convocations aux assemblées générales se feront au moins huit jours à l'avance par simple lettre à laquelle sera joint l'ordre du jour.

Art. 12. Une délibération régulière de l'assemblée générale est requise notamment pour les points suivants:

- l'élection des administrateurs et des réviseurs de caisse,
- l'approbation des budgets et des comptes,
- la fixation des cotisations,
- l'exclusion d'un associé de l'Entente,
- toute modification des statuts,
- la dissolution de l'Entente.

Art. 13. L'assemblée générale est souveraine et peut prendre des décisions à la majorité des voix sur tous les points figurant à l'ordre du jour. En cas d'égalité des voix, la décision appartient au président. Si la demande en est faite par au mois un quart des associés présents. La représentation est admise moyennant une procuration nominative écrite remise au président avant l'ouverture des délibérations.

Art. 14. Aucune résolution ne pourra être prise en dehors de l'ordre du jour.

Art. 15. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des associés effectifs. Toute modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des associés ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, une seconde réunion sera convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des associés présents à la majorité des deux tiers des voix.

Art. 16. Tous les associés représentés ont un droit de vote égal. Chaque associé ne peut déléguer qu'un seul représentant mais chaque délégué peut représenter plusieurs associations. En cas de vote il ne disposera cependant que d'une seule voix.

Administration

Art. 17. Le conseil d'administration est l'organe administratif et exécutif de l'Entente. Il est composé de cinq administrateurs au moins et de neuf administrateurs au plus. Le conseil d'administration a les pouvoirs de disposition et d'administration les plus étendus pour la gestion générale des affaires de l'Entente et la poursuite de l'objet social. Tout ce qui n'est pas expressément réservé par la loi ou par les statuts à d'autres organes de l'Entente est de sa compétence. Entente notamment dans les attributions du conseil d'administration:

- la sauvegarde de l'intérêt général et du prestige de l'Entente,
- la fixation du siège social de l'Entente,

- la gestion et l'utilisation du fonds commun de l'Entente,
- l'approbation de règlements d'ordre intérieur et des modifications qui pourraient y être apportées,
- la coordination et l'organisation des manifestations,
- la convocation de l'assemblée générale et la fixation de son ordre de jour,
- l'établissement des comptes de l'exercice et des prévisions budgétaires.

Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs pour des affaires déterminées à un ou plusieurs de ses administrateurs

Art. 18. Les administrateurs sont élus parmi les candidats désignés par les associations affiliées, soit par acclamation, soit au scrutin secret et à la majorité simple des voix par l'assemblée générale. Toute association ne peut déléguer qu'un seul associé et chaque candidat ne peut représenter qu'une seule association. La durée du mandat des administrateurs est de deux ans. Afin d'assurer la continuité dans la gestion des affaires, chaque année la moitié des administrateurs est sortante à tour de rôle.

Art. 19. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Toutes les candidatures doivent être déposées aux mains du président ou de son remplaçant avant l'assemblée générale.

Art. 20. En cas de vacance d'un ou de plusieurs postes avant la prochaine assemblée générale, le conseil d'administration peut coopter dans le cadre des stipulations de l'article 18 un ou plusieurs administrateurs qui doivent être élus lors de la prochaine assemblée générale.

Art. 21. Un administrateur démissionnaire est tenu de présenter sa démission par écrit au président. Tout administrateur absent trois de fois de suite sans excuse valable sera considéré comme démissionnaire de plein droit.

Art. 22. Dans la première réunion qui suit l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration procédera à la répartition des charges comprenant utilement un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et des administrateurs à des fonctions diverses.

Art. 23. Au président incombe la direction de l'assemblée générale et du conseil d'administration. Il représente l'Entente auprès des autorités. Il est élu par le conseil d'administration. En cas d'empêchement du président ses fonctions et pouvoirs se remplissent par le vice-président, sinon par le membre délégué du président respectivement celui du vice-président.

Art. 24. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de secrétaire chaque fois que l'intérêt de l'Entente l'exige. Il ne peut délibérer que si la majorité de ses administrateurs est présente. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les administrateurs présents. Les administrateurs qui s'abstiennent du vote ne sont pas pris en considérations pour le calcul de la majorité nécessaire pour l'adoption du vote. Les administrateurs qui ont un intérêt personnel dans une délibération doivent s'abstenir du vote. En cas de partage des voix, celle du président ou de son remplaçant est prépondérante. Il est tenu par le secrétaire un registre des réunions dans lequel sont inscrits les noms des personnes présentes, l'ordre du jour, ainsi que les décisions prises. La convocation du conseil d'administration se fait par écrit.

Art. 25. En toutes circonstances, le conseil d'administration peut prendre l'avis de personnes compétentes ou nommer des commissions spéciales temporaires ou permanentes, appelées à l'aider dans sa tâche.

Art. 26. L'Entente est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle du président ou, par défaut, celle du vice-président.

Comptes et Fonds sociaux, Dissolution

Art. 27. L'assemblée générale élit deux réviseurs de caisse dans les mêmes conditions que les administrateurs et pour la durée d'un an. Les réviseurs de caisse ont pour mission de vérifier la conformité des comptes présentés par le conseil d'administration à l'assemblée générale avec ses livres et pièces comptables. Ces documents doivent être tenus à la disposition des réviseurs de caisse avant l'assemblée générale annuelle et encore chaque fois que l'assemblée générale. Le mandat de réviseur de caisse est incompatible avec celui d'administrateur.

Art. 28. La dissolution de l'Entente pourra être prononcée par l'assemblée générale conformément aux dispositions légales. En cas de dissolution de l'Entente, pour quelque motif que ce soit, l'assemblée générale confiera l'actif net de l'Entente à une autre association dont le but devra se rapprocher le plus possible de l'objet initial de l'Entente. Faute d'affectation dans un délai de cinq ans, les fonds seront légués au bureau de bienfaisance de Redange/Attert qui en fera l'usage qu'il entend.

Dispositions particulières

Art. 29. Tous les cas non prévus aux présents statuts sont régis par les dispositions de la loi 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et celles des lois afférentes à venir.

Art. 30. Dans le cadre du but visé par les présents statuts, des règlements d'ordre intérieur peuvent à tout moment être mis en vigueur, modifiés ou révoqués par les seuls soins du conseil d'administration.

Art. 31. En signant son bulletin d'admission, chaque nouvel associé reconnaît se conformer aux présents statuts dont copie lui est remise lors de son admission.

Art. 32. Les présents statuts de l'Entente des Sociétés de la Commune de Redange ont été adoptés par l'assemblée constituante le 26 avril 1995 et modifiés lors de l'assemblée générale du 24 septembre 2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009152776/136.

(090185381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2009.

Senga S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 90.161.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Senga S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009151944/12.

(090184581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

NextEnergy Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.767.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of October.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

Michael F.H. Bonte-Friedheim, born in Nairobi, Kenya, on 14 November 1966, having its professional address at 13 Kempson Road, London SW6 4PX, United Kingdom, passport number 356090086,

Stefano D.M. Sommadossi, born in Milan, Italy, on 9 May 1962, having its personal address at 25 Mantegna, Trezzano sul Naviglio, Italy, ID card number AJ8275678, and

Aldo Beolchini, born in Rome, Italy, on 2 September 1974, having its personal address at 188 Oakwood Court, London W14 8JE, United Kingdom passport number 839217U.

All represented by Me Cécile JAGER, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

Which proxies shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named parties and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties are all the shareholders of NextEnergy Capital S.à r.l. (the "Company"), having its registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 136 767, incorporated by a notarial deed passed on February 15, 2008 published in the Mémorial C, number 805 of April 2, 2008 and amended by deed of Me Paul Frieders then a notary residing in Luxembourg on November 12, 2008, published in the Mémorial C number 137 dated January 21, 2009.

Which appearing parties, representing as stated here above, requested the undersigned notary to draw up as follows:

Agenda

That the agenda of the meeting is the following:

1. Decision to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 1,233,910.- to bring it from its present amount of two hundred ten thousand five hundred and thirty Euros (EUR 210,530.-) to an amount of one million four hundred forty four thousand four hundred and forty Euros (EUR 1,444,440.-) by the creation and the issue of one hundred ten thousand (110,000) new Class D parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each and thirteen thousand three hundred ninety one (13,391) new Class C parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each, having the rights and obligations as described in the amended and restated articles of association of the Company.

2. Subscription by Nexcentrica Investments SARL, a company duly incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 138 198 for fifty five thousand (55,000) new Class D parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each and payment through the incorporation into the share capital of the claim held towards the Company for the corresponding amount of EUR 550,000;

3. Subscription by Mr Michael F.H. Bonte-Friedheim, prenamed, for fifty five thousand (55,000) new Class D parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each and payment through the incorporation into the share capital of the claim held towards the Company for the corresponding amount of EUR 550,000;

4. Subscription by Mr Aldo Beolchini, prenamed for thirteen thousand three hundred ninety one (13,391) new Class C parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each and payment through the incorporation to the share capital of the Company of a share premium of EUR 36,349.- held by Aldo Beolchini in the Company and payment through the incorporation into the share capital of the claim held towards the Company for the amount corresponding to the remaining part, ninety seven thousand five hundred sixty one Euros (EUR 97,561).

5. Decision to accordingly amend Article 7 of the Articles of Association in order to reflect to the above mentioned capital increase

Then, the shareholders unanimously take the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of one million two hundred and thirty-three thousand nine hundred and ten Euros (EUR 1,233,910.-) to bring it from its present amount of two hundred ten thousand five hundred and thirty (EUR 210,530.-) to an amount of one million four hundred forty four thousand four hundred and forty Euros (EUR 1,444,440.-) by the creation and the issue of one hundred ten thousand (110,000) new Class D parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each and thirteen thousand three hundred ninety one (13,391) new Class C parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each, having the rights and obligations as described in the amended and restated articles of association of the Company.

Subscription and Payment

(i) Nexcentrica Investments SARL, prenamed, represented as stated here above declares to subscribe for fifty five thousand (55,000) new Class D parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each and to pay up them by incorporation into the share capital of a liquid, certain and immediately payable claim held in its favour towards the Company for the corresponding amount of EUR 550,000.

Michael F.H. Bonte-Friedheim, Stefano D.M. Sommadossi, and Aldo Beolchini, all prenamed declare, through their proxyholder Me Cécile Jager, prenamed, that they unanimously agree to the subscription by Nexcentrica Investments SARL, prenamed, to the 55,000 new D shares as described here above.

(ii) Mr Michael F.H. Bonte-Friedheim, prenamed, represented as stated here above declares to subscribe for fifty five thousand (55,000) new Class D parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each and to pay up them by incorporation into the share capital of liquid, certain and immediately payable claim held in its favour towards the Company for the corresponding amount of EUR 550,000.

(iii) Mr Aldo Beolchini, prenamed, represented as stated here above declare to subscribe for thirteen thousand three hundred ninety one (13,391) new Class C parts having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each and to pay up them through the incorporation to the share capital of the Company of a share premium of thirty-six thousand three hundred and forty-nine Euros (EUR 36,349.-) held by Aldo Beolchini, prenamed in the Company and by incorporation into the share capital of a liquid, certain and immediately payable claim held in its favour towards the Company for an amount of EUR 97,561.

The shares have been paid up by a contribution in kind consisting of claims held by the subscribers recorded in the Company's accounts, evidence thereof being provided to the notary through the Company's interim accounts as at 29 October 2009 and a managers' statement regarding the existence of the claims and the share premium, held by Nexcentrica Investments SARL, M. Micheal F.H. Bonte Friedheim and M. Aldo Beolchini, prenamed against the Company, statement based on the interim accounts as at 29 October 2009.

Second resolution

The shareholders resolve to amend the first paragraph of Article 7 of the articles of association of the Company in order to reflect the above described capital increase.

Art. 7. The corporate capital of the Company is set at one million four hundred forty four thousand four hundred and forty Euros (EUR 1,444,440.-) divided into:

- SIX HUNDRED TWENTY FIVE (625) Class A parts having a par value of TEN EUROS (EUR 10.-) each;
- SIX HUNDRED TWENTY FIVE (625) Class B parts having a par value of TEN EUROS (EUR 10.-) each;
- FORTEEN THOUSAND FOUR HUNDRED FORTY FOUR (14,444) Class C parts having a par value of TEN EUROS (EUR 10.-) each; and
- ONE HUNDRED TWENTY EIGHT THOUSAND SEVEN HUNDRED AND FIFTY (128,750) Class D parts having a par value of TEN EUROS (EUR 10.-) each."

119414

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand six hundred Euros (EUR 2,600).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Follows the French version:

L'an deux mille neuf, le trentième jour d'octobre,

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

Michael F.H. Bonte Friedheim, né à Nairobi, Kenya, le 14 novembre 1966, résidant professionnellement au 13 Kempson Road, Londres SWG 4PX, Royaume Uni, passeport numéro 356090086,

Stefano D.M. Sommadossi, né à Milan, Italie, le 9 mai 1962, résidant personnellement au 25 Mantegna, Trezzano sul Naviglio, Italie, Carte d'identité numéro AJ8275678, et

Aldo Beolchini, né à Rome, Italie, le 2 septembre 1974, résidant personnellement au 188 Oakwood Court, Londres W14 8JE, Royaume-Uni, passeport numéro 839217U.

Tous ici représentés par M^e Cécile JAGER, avocat à la cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Ces procurations sont signées 'ne varietur' par la personne représentant les parties susmentionnées et le notaire soussigné et resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les parties représentées sont tous les associés de la NextEnergy Capital S.à r.l. (la "Société"), dont le siège social est sis au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du commerce du Luxembourg sous le numéro B136 767, constitué par acte notarié du 15 février 2008, publié dans le Mémorial C, numéro 805, du 2 avril 2008 et modifié par acte de Maître Paul Frieders, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 12 novembre 2008 publié dans le Mémorial C, numéro 137 du 21 janvier 2009.

Telles parties comparaisant, représentées comme dit ci-avant, ont demandé au notaire soussigné de dresser l'acte suivant:

Agenda

Que l'ordre du jour de la réunion est le suivant:

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million deux cent trente-trois mille neuf cent dix Euros (EUR 1.233.910,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent dix mille cinq cent trente Euros (EUR 210.530,-) à un montant de un million quatre cent quarante-quatre mille quatre cent quarante Euros (EUR 1.444.440,-) par le création et l'émission de cent dix mille (110.000) nouvelles parts sociales de Classe D ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, ayant les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société;

2. Souscription par Nexcentrica Investments SARL, une société dûment constituée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138 198, de cinquante cinq mille (55.000) nouvelles parts sociales de Classe D parts ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune et paiement de ces parts sociales par la conversion au capital de la Société d'une créance détenue par Nexcentrica Investments SARL à l'égard de la Société pour un montant de EUR 550.000.

3. Souscription par M. Micheal F.H. Bonté Friedheim, ci-dessus mentionné, de cinquante cinq mille (55.000) nouvelles parts sociales de Classe D parts ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune et paiement de ces parts sociales par la conversion au capital de la Société d'une créance détenue par M. Micheal F.H. Bonté Friedheim à l'égard de la Société pour un montant de EUR 550.000.

4. Souscription par M. Aldo Beolchini, ci-dessus mentionné, de treize mille trois cent quatre-vingt-onze (13.391) nouvelles parts sociales de Classe C ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune et paiement de ces parts sociales par la intégration au capital social de la Société d'une prime d'émission de trente-six mille trois cent quarante-neuf Euros (EUR 36.349,-) et d'une créance détenue par Aldo Beolchini à l'égard de la Société pour un montant de quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante et un Euros et cinquante-six centimes (EUR 97.561,-).

5. Décision de modifier l'article 7 des Statuts de la Société afin de refléter cette augmentation de capital.

Les associés ont ensuite pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million deux cent trente-trois mille neuf cent dix Euros (EUR 1.233.910,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent dix mille cinq cent trente Euros (EUR 210.530,-) à un montant de un million quatre cent quarante-quatre mille quatre cent quarante Euros (EUR 1.444.440,-) par le création et l'émission de cent dix mille (110.000) nouvelles parts sociales de Classe D ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, ayant les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société.

Souscription et Libération

Nexcentrica Investments SARL, précitée, représentée comme dit ci-avant déclare souscrire cinquante cinq mille (55.000) nouvelles parts sociales de Classe D parts ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune et libérer ces parts sociales par la conversion au capital de la Société d'une créance certaine liquide et immédiatement exigible détenue par Nexcentrica Investments SARL à l'encontre de la Société pour un montant de EUR 550.000.

Michael F.H. Bonte-Friedheim, Stefano D.M. Sommadossi, et Aldo Beolchini, tous précités, déclarent par l'intermédiaire de leur mandataire, agréer la souscription par Nexcentrica Investments SARL, précitée, des 55.000 nouvelles parts sociales de Classe D, comme décrit ci-dessus.

M. Micheal F.H. Bonte Friedheim de cinquante cinq mille (55.000) nouvelles parts sociales de Classe D parts ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune et paiement de ces parts sociales par la conversion au capital de la Société d'une créance détenue par M. Micheal F.H. Bonte Friedheim à l'encontre de la Société pour un montant de EUR 550.000.

M. Aldo Beolchini, ci-dessus mentionné, représenté comme dit ci-avant déclare souscrire treize mille trois cent quatre-vingt-onze (13.391) nouvelles parts sociales de Classe C ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune et libérer ces parts sociales par l'intégration au capital social de la Société d'une prime d'émission de trente-six mille trois cent quarante-neuf Euros (EUR 36.349,-) et d'une créance certaine liquide et immédiatement exigible détenues par Aldo Beolchini, précité à l'encontre de la Société pour un montant de quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante et un Euros (EUR 97.561,-)

Ces parts ont été libérées par un apport en nature de créances détenues par les souscripteurs dans les comptes de la Société tel qu'il en a été justifié au notaire, par les comptes intérimaires au 29 octobre 2009 et un certificat émis par les gérants de la Société relatif à l'existence et au montant des créances et de la prime d'émission, détenues par Nexcentrica Investments SARL, M. Micheal F.H. Bonte Friedheim et M. Aldo Beolchini, précités à l'encontre de la Société, certificat basé sur des comptes intérimaires au 29 octobre 2009.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'Article 7 des Statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital:

Art. 7. Le capital social de la Société est fixé à un million quatre cent quarante-quatre mille quatre cent quarante Euros (EUR 1.444.440,-) divisé en:

- SIX CENT VINGT-CINQ (625) parts sociales de Classe A ayant une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune;
- SIX CENT VINGT-CINQ (625) parts sociales de Classe B ayant une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune;
- QUATORZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE QUATRE (14.444) parts sociales de Classe C ayant une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune; et
- CENT-VINGT-HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE (128.750) parts sociales de Classe D ayant une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève approximativement à deux mille six cents Euros (EUR 2.600,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande du même comparant, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: Cécile Jager, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 10 novembre 2009. LAC / 2009 / 47228. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 12 novembre 2009. Paul BETTINGEN.
Référence de publication: 2009153291/204.
(090186108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2009.

Phlox S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 78.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PHLOX S.A.
Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009151946/12.
(090184590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Partenariat Campus Mersch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 142.303.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth day of November.
Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

1. Bilfinger Berger PI Corporate Services GmbH, a company incorporated in Germany, which registered office is set at Gustav-Stresemann Ring 1, D-65189 Wiesbaden, registered with the Trade and Companies Registry of Wiesbaden, Germany, under number HRB 11407,

here represented by Christoph Diesel, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 16 November 2009,

2. SOLUDEC S.A., a company incorporated in Luxembourg, which registered office is set at 3 B, boulevard Prince Henri, L-1724, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under number N° 4473,

here represented by Christoph Diesel, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 13 November 2009, And

3. SOCOM S.A., a company incorporated in Luxembourg, which registered office is set at 10, rue du Commerce, L-3895 Foetz, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under number N° 49898,

here represented by Christoph Diesel, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 16 November 2009.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The above-mentioned parties are the sole shareholders of the private limited liability company *Partenariat Campus Mersch S.à r.l.*, with registered office in Sennigerberg,

incorporated following a deed received by the undersigned notary on 30 September 2008, published in the Mémorial C, number 2643 dated 29 October 2008,

having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) divided in ten (10) shares of one thousand two hundred and fifty euros (EUR 1,250.-) each.

Then the appearing parties state to wish to proceed with the dissolution of the foresaid company, stating in addition:

- the company, has ceased its activities as from today,
- that the shareholders will take over all assets and liabilities of the company, so that the liquidation of the company is to be considered achieved,
- that they will undertake to assume all expenses and liabilities (if any) of the company,
- that the foresaid company is and will remain dissolved as from today,
- that discharge is granted to all managers in duties,
- that the books and records of the dissolved company shall be kept for the period of at least five years at the following address: 1 A Heienhaff, L-1736 Sennigerberg,

- that the costs, fees and charges of any kind whatsoever will be borne by the shareholders.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, known by the notary by name, common first name, status and place of living, has signed with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-sixième jour de novembre.

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1. Bilfinger Berger PI Corporate Services GmbH, une société constituée en Allemagne, dont le siège social se situe à Gustav-Stresemann Ring 1, D- 65189 Wiesbaden, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Wiesbaden, Allemagne, sous le numéro HRB 11407,

représentée par Christoph Diesel, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 novembre 2009,

2. SOLUDEC S.A., une société constituée au Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 3 B, boulevard Prince Henri, L-1724, Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 4473,

représentée par Christoph Diesel, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 13 novembre 2009, Et

3. SOCOM S.A., une société constituée au Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe 10, rue du Commerce, L-3895, Foetz, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 49898,

représentée par Christoph Diesel, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 novembre 2009. Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les prénommés sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée Partenariat Campus Mersch s.à r.l. avec siège social à Senningerberg,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 septembre 2008, acte publié au Mémorial C numéro 2643 du 29 octobre 2008,

au capital social de douze mille cinq cents euros (12.500.-) divisé en dix (10) parts sociales de mille deux cent cinquante euro (1.250,-EUR) chacune.

Ensuite les comparants déclarent vouloir procéder à la dissolution de ladite société en déclarant par ailleurs:

- que la société n'a plus d'activités à partir de ce jour,
- que les associés vont reprendre tout l'actif et le passif de la société de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée,
- qu'ils reprendront tous frais et charges éventuels de la société,
- que ladite société est et demeure dissoute à partir d'aujourd'hui.
- que pour autant que de besoin, décharge est donnée à tous les gérants en fonction,
- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et conservés pendant la période légale de cinq ans au moins à l'adresse suivante: 1 A Heienhaff, L-1736 Senningerberg,
- que les frais et honoraires des présentes sont tous à charge des associés.

DONT ACTE.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Diesel, GRETHEN

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2009. Relation: LAC/2009/50630. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

119418

Luxembourg, le 4 décembre 2009.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2009153441/96.

(090185936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2009.

Datagest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 42.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009151970/10.

(090184799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Ostara Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.146.416,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 128.921.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth of November.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Ashdown Funding Ltd., a private limited company incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 26, Park House, North End Road, NW11 7PT, London U.K., and registered in the U.K. with the London Register of Companies under number 03011644, here represented by Mrs. Corinne PETIT, private employee, having her professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on November 18th, 2009;

2) Jonathan Chenevix-Trench, company administrator, residing at 4, Albert Place, GB-W8 5PD, London, here represented by Mrs. Corinne PETIT, prenamed, by virtue of a proxy given in London on November 18th, 2009.

Said proxies, signed "ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of "Ostara Holdings S. à r.l." (the "Company"), with registered office at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 128.921, incorporated by a deed of the undersigned notary, then residing in Remich, on May 10, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1553 dated July 25th, 2007.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into twenty-five thousand (25,000) shares of fifty cents (EUR 0.50) each, all fully subscribed and entirely paid in.

III. The appearing parties representing the whole corporate capital, the extraordinary general meeting of the shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Agenda

1. Waiver of the convening notices.

2. Cancellation of the par value of the shares.

3. Increase of the share capital from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to eighteen million one hundred forty-six thousand and four hundred sixteen euro (EUR 18,146,416) by contribution in kind consisting of the conversion of a receivable held by the shareholders towards the Company by virtue of shareholder loans of a total amount of eighteen million one hundred thirty-three thousand and nine hundred sixteen euro (EUR 18,133,916) without creation or issue of new shares.

4. Liberation by the shareholders through a contribution in kind.

5. Fixation of the par value of the shares to seven hundred and twenty-five euro and eighty-five cents (EUR 725,85).

6. Subsequent amendment of article 5.1. of the articles of incorporation of the Company so that it shall read as follows:

" **Art. 5.1.** The company's capital is set at eighteen million one hundred forty-six thousand and four hundred sixteen euro (EUR 18,146,416), represented by twenty-five thousand (25,000) shares in registered form with a par value of seven hundred and twenty-five euro and eighty-five cents (EUR 725,85)."

7. Miscellaneous.

The shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders (present or represented) consider themselves as duly convened and declare to have full knowledge of the agenda of the present resolutions which was communicated to them in advance.

Second resolution

The par value of the shares is cancelled.

Third resolution

The share capital is increased from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to eighteen million one hundred forty-six thousand and four hundred sixteen euro (EUR 18,146,416).

The increase is liberated by the shareholders through a contribution in kind by virtue of a shareholder loan in the amount of eighteen million one hundred thirty-three thousand and nine hundred sixteen euro (EUR 18,133,916) without creation or issue of new shares.

Proof of the existence and value of such a receivable has been given to the undersigned Notary.

Fourth resolution

The par value of the shares is fixed at seven hundred twenty-five point eight five six six four euro (EUR 725.85664).

Fifth resolution

As a consequence of the above resolution, the meeting decides to amend article 5, first paragraph, of the articles of incorporation of the Company so that it shall read as follows:

" **Art. 5.1.** The company's capital is set at eighteen million one hundred forty-six thousand and four hundred sixteen euro (EUR 18,146,416), represented by twenty-five thousand (25,000) shares in registered form with a par value of seven hundred twenty-five point eight five six six four euro (EUR 725.85664)."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form which will be borne by the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately five thousand three hundred euro (EUR 5,300).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version.

On request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the parties appearing, who is known to the notary by surname, christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française

L'an deux mil neuf, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1) Ashdown Funding Limited, une private limited Company de droit anglais, ayant son siège social au 26, Park House, North End Road, NW11 7PT, G.B., Londres, et inscrite auprès du Registre des Sociétés de Londres sous le numéro 03011644, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 18 novembre 2009;

2) Jonathan Chenevix-Trench, administrateur de société, ayant son adresse privée à 4, Albert Place, GB-W8 5PD, Londres, ici représentée par Madame Corinne PETIT, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 18 novembre 2009.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Les parties comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les parties comparantes sont les associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "Ostara Holdings S. à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 128.921, constituée suivant acte

du notaire instrumentaire, alors de résidence à Remich, reçu en date du 10 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1553 en date du 25 juillet 2007.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) divisé en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante cents (EUR 0.50) chacune.

III. Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale extraordinaire des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour:

Ordre du jour

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Annulation de la valeur nominale des parts sociales.

3. Augmentation du capital social de la Société de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) à dix-huit millions cent quarante-six mille quatre cent seize euros (EUR 18,146,416) par un apport en nature sous forme d'une créance envers la Société d'un montant de dix-huit millions cent trente-trois mille neuf cent seize euros (EUR 18,133,916), sans création ni émission de parts nouvelles.

4. Libération par les associés par un apport en nature.

5. Fixation de la valeur nominale des parts à sept cent vingt-cinq euros et quatre-vingt-cinq cents (EUR 725,85).

6. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société de manière à ce qu'il ait la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à dix-huit millions cent quarante-six mille quatre cent seize euros (EUR 18,146,416), représenté par vingt-cinq mille (25,000) parts sociales d'une valeur nominale de sept cent vingt-cinq euros et quatre-vingt cinq cents (EUR 725,85)."

7. Divers.

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires (présents ou représentés) se considèrent comme dûment convoqués et déclarent avoir pleinement connaissance de l'objet des présentes résolutions qui leur ont été communiquées au préalable.

Deuxième résolution

La valeur nominale des parts est supprimée.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) à dix-huit millions cent quarante-six mille quatre cent seize euros (EUR 18,146,416).

L'augmentation est libérée par les associés par un apport en nature d'une créance d'un montant de dix-huit millions cent trente-trois mille neuf cent seize euros (EUR 18,133,916), dont l'existence et la valeur ont été prouvées au notaire instrumentaire par des certificats.

Quatrième résolution

La valeur nominale des parts est fixée à sept cent vingt-cinq virgule huit cinq six six quatre euros (EUR 725,85664).

Cinquième résolution

Suite à cette augmentation du capital social, l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à dix-huit millions cent quarante-six mille quatre cent seize euros (EUR 18.146.416), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale de sept cent vingt-cinq virgule huit cinq six quatre euros (EUR 725,85664)."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille trois cents euros (EUR 5.300).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 novembre 2009. LAC/2009/50385. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2009.

Référence de publication: 2009152770/152.

(090185495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2009.

Sixty International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 75, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 64.620.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009151971/10.

(090184802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

SSCP Coatings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 56.587.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 101.097.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2007 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 22 juillet 2009 sous la référence L090111460 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009151974/13.

(090184720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Italgamma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 78.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009151972/10.

(090184804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Art Deluxe Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.000.007,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 84.635.

Le bilan de la société au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009152205/14.

(090184568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Immofin Two S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 135.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 novembre 2009. Signature.

Référence de publication: 2009151973/10.

(090184805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

AP Pelham Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 63.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009151983/11.

(090184745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

AP Pelham Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 63.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009151984/11.

(090184747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

IBC International Holdings S.A. Fulcrum, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 52.765.

Les comptes annuels au 31 Mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2009151987/11.

(090184755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Field Point I-A RE 7 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 122.587.

Die Bilanz vom 31 Dezember 2008 wurde dem Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vincenzo Viceconte.

Référence de publication: 2009151985/10.

(090184749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Tompkins Square Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 113.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2009151986/10.

(090184753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

**Iris Services Sàrl, Société à responsabilité limitée,
(anc. A Schwall's S.à.r.l.).**

Siège social: L-8835 Folschette, 2, rue des Jardins.
R.C.S. Luxembourg B 90.975.

L'an deux mil neuf, le seize septembre,

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange-Attert,

A comparu:

Monsieur Marc ERNZER, né le 29 septembre 1962 à Luxembourg, numéro de matricule 1962 09 29 118, demeurant à L-8118 BRIDEL, 15 rue des Bruyères,

ici représenté par Madame Julie BRAHAM, née le 27 décembre 1977 à ROCOURT (Belgique), numéro de matricule 1977 12 27 182, demeurant à L-8835 FOLSCHETTE, 2 rue des Jardins,

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privée, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par toutes les parties comparantes ainsi que par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistré avec le présent acte,

agissant en sa qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée A SCHWALL'S Sàrl, établie et ayant son siège social à L-8081 BERTRANGE, 1 Am Bongert,

inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 90.975, constituée suivant acte reçu par Maître Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch, en date du 26 juin 1998, sous la dénomination de Brasserie du Commerce,

publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 16 septembre 1998, numéro 658, page 31.569,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch en date du 1^{er} octobre 2002, le dit acte portant changement de dénomination en "A SCHWALL'S Sàrl",

publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 6 décembre 2002, numéro 1.746, page 83.808,

laquelle partie comparante - représentée comme exposé ci-avant - a prié le notaire instrumentant d'acter les décisions prises par elle en sa qualité d'associé unique de la dite société:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société préqualifiée de son adresse actuelle à la nouvelle adresse sise à L-8835 FOLSCHETTE, 2 rue des Jardins.

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 5 première phrase des statuts comme suit:

" **Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Rambrouch."

Troisième résolution

L'associé unique décide de constater la démission du gérant technique, Monsieur Guy DIONISIUS avec effet au 31 juillet 2008 et lui donne décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat à compter de sa nomination jusqu'au jour des présentes.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de nommer Madame Julie BRAHAM, née le 27 décembre 1977 à ROCOURT (Belgique), numéro de matricule 1977 12 27 182, demeurant à L-8835 FOLSCHETTE, 2 rue des Jardins, gérante unique de la dite société, et ce avec effet au jour des présentes et pour une durée indéterminée.

La société est engagée en toutes circonstances - y compris toutes opérations bancaires - par la signature individuelle de la gérante unique.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination de la dite société pour lui conférer dorénavant la dénomination sociale nouvelle de "IRIS SERVICES SARL".

Sixième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit:

" **Art. 4.** La société prend la dénomination de "IRIS SERVICES SARL"."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq cent euros (500.-), frais pour lesquels toutes les parties comparantes s'engagent solidairement à l'égard du notaire instrumentant.

DONT ACTE, fait et passé à Redange/Attert, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Braham, Reuter

Enregistré à Redange/Attert, Le 25 septembre 2009. Relation: RED/2009/1040. Reçu douze euros 12,00.-€

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 24 novembre 2009.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2009152219/67.

(090184595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Durillon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 66.521.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009152204/13.

(090184569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.

CBG Alternative Advisory Société Anonyme Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.879.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Pour CBG Alternative Advisory S.A. Holding

Société Générale Securities Services Luxembourg

MJ. FERNANDES

Référence de publication: 2009152022/13.

(090184235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2009.
